Défense de la langue française

C'est grâce à la langue française que je suis sorti d'un milieu modeste. Bernard Pivot



Nº 248 9 € 2° trimestre 2013 Ni laxisme ni purisme ISSN 1250-7164

Anniversaires de l'an 2013 Littérature

1463

Mort de Geoffroi de Villehardouin Sa chronique « est une précieuse contribution à l'élaboration du style historique. » Gérard Jacquin

1463

Mort de François Villon

« Les poésies de Villon appellent la mise à jour de richesses toujours renouvelées. ». Jean Dufournet

1513

Naissance de Jacques Amyot

« Son travail de philologue et de traducteur du grec, [...] est encore salué par les spécialistes. »

Olivier Guerrier

1563

Mort d'Étienne de La Boétie

Le Discours de la servitude volontaire « aurait suffi à immortaliser son auteur. » Michel Magnien

1613

Naissance de Paul de Gondi, cardinal de Retz

« Ses *Mémoires* font du vaincu de la Fronde un de nos meilleurs écrivains. » Simone Bertière

1612

Naissance de François de La Rochefoucauld Son œuvre « est un miroir qui capte un monde millénaire... en même temps que l'avènement d'un monde neuf. » Louis Van Delft

1713

Naissance de Denis Diderot

Cet écrivain « témoigne surtout que le XVIII^e siècle fut tout autant le siècle de l'imagination que celui des idées. » Jean-Claude Bonnet

1763

Mort de Marivaux (né Pierre Carlet)

« ... l'inventeur d'une langue nouvelle, [...] qui cherche à rendre compte au plus près des méandres des sentiments. » Françoise Rubellin

1863

Mort d'Alfred de Vigny

« Il devient l'un des fers de lance de la révolution poétique des années 1820 au premier plan de la scène littéraire. » Et *Cinq-Mars* « fonde le genre du roman historique français. » Sophie Vanden Abeele

1913

Naissance d'Albert Camus

« L'écrivain n'a cessé d'affirmer son besoin d'être ému pour bien créer. » Marie-Sophie Doudet

Naissance d'Aimé Césaire

« Un grand poète de langue française, la dernière grande figure de la Négritude... » Romuald Fonkoua

1913

Naissance de Jacqueline Worms de Romilly

« Son enseignement et son œuvre ont été entièrement consacrés à la langue grecque, à la pensée et à la culture grecques. » Danièle Sallenave

1963

Mort de Jean Cocteau

Son « hyperactivité créatrice n'est pas le signe d'un esprit superficiel, mais d'une inlassable quête de profondeur. » Christian Soleil

Mort de Tristan Tzara

« Propagandiste infatigable, il incarne Dada, il en est le porte-voix. » François Buot

Extraits de *Commémorations nationales 2013* — http://www.culture.fr ministère de la Culture et de la Communication — Direction générale des Patrimoines — Archives de France — Mission aux Commémorations nationales, Paris 2013.

Défense de la langue française



Nº 248 avril - mai - juin 2013

C'est dit

2 Communiqué. Jean-Marc Ayrault

Au président

5 Prix Richelieu

Le français dans le monde

- 8 La Sorbonne dans un émirat. *Jacques-Yves du Brusle de Rouvro*v
- 10 Lettre d'un Algérien. *Achour Boufetta*
- 12 La Plume d'or au Sénat. *Françoise de Oliveira*
- 13 Les brèves.

 Françoise Merle

Les langues de l'Europe

16 L'anglais dominateur. Claire Goyer

Le français en France

Vocabulaire

- 20 L'Académie gardienne de la langue.
- 21 Mots en péril. *Jean Tribouillard*

- 22 Acceptions et mots nouveaux.
- 23 Terminologie médicale. *Iean-Michel Lueza*
- 24 De dictionaire en dictionnaire.
- 25 Glossaire.

 Bernie de Tours
- 26 Les mots en famille. *Philippe Le Pape*
- 27 Le calendrier républicain. Pierre Delaveau
- 30 Mots pour maux. Serge Lebel

Style et grammaire

- 31 Extrait de La Lettre du CSA.
- 32 L'orthographe, c'est facile! *Jean-Pierre Colignon*
- 34 L'éternel féminin Anne-Marie Lathière
- 39 Le saviez-vous?

 Jean Tribouillard

 Jean-Pierre Colignon

 Jacques Pépin

Humeur/humour

43 L'aire du taon. *Iean Brua*

- 44 Enterrons l'ache de guerre. Bernard Leconte
- 45 Cordon, s'il vous plaît! Michel Le Net
- 48 Défaillances de l'ordinateur. Bertrand Kempf
- 50 Pot-pourri.

Comprendre et agir

- 51 Guerre linguistique. *Jacques Dhaussy*
- 54 Tastevin et tastemots.
- 55 Loi du 4 août 1994. *Jean-Claude Amboise*
- 57 Mots croisés de Melchior.

Le français pour

58 Alain Duault

Nouvelles publications

- 62 Nicole Vallée Jacques Dhaussy Michel Jordan
- I à XVI

Vie de l'association

Défense de la langue française 222, avenue de Versailles, 75016 Paris Téléphone: 01 42 65 08 87

Courriel: dlf.contact@orange.fr Site: www.langue-francaise.org Directrice de la publication: Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI 91320 Wissous Revue trimestrielle Dépôt légal P-2013-2

Dépôt légal nº8 CPPAP nº 0318 G 83143

C'est dit

Le Premier ministre a adressé, le 25 avril, aux ministres et aux ministres délégués cette circulaire relative à l'emploi de la langue française.

Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts qui, en 1539, a fait du français la langue de l'administration et de la justice jusqu'à l'inscription en 1992 dans notre Constitution de la disposition selon laquelle « *La langue de la République est le français* », notre pays s'est construit dans un rapport étroit à la langue française.

Nous disposons aujourd'hui d'un cadre législatif et réglementaire qui crée les conditions d'exercice d'un droit au français dont nos concitoyens tirent parti dans leur vie quotidienne. Ce droit participe de notre démocratie dans la mesure où il garantit un égal accès à l'information et au savoir. Parce qu'il est dépositaire de notre pacte social, l'État a une responsabilité particulière dans la promotion et l'application de ce droit.

Aussi, je crois utile de rappeler un certain nombre de principes républicains touchant à la fonction première de l'usage du français par l'administration, qui est de contribuer à la cohésion de notre pays autour d'une langue partagée.

Par ailleurs j'entends placer la langue française au cœur de la politique de modernisation de l'État, en développant et valorisant ses ressources et en lui donnant les meilleures chances de prospérer dans l'univers numérique.

De l'héritage que nous a légué l'histoire, il importe que nous fassions un outil d'ouverture au monde. On ne saurait défendre ou promouvoir le français hors de nos frontières sans en favoriser l'usage dans notre pays lui-même, à commencer par l'ensemble des représentants de l'État.

1/ Le cadre législatif et réglementaire en faveur du français engage l'ensemble du Gouvernement.

Je vous invite à veiller au respect des textes qui encadrent l'emploi de notre langue dans la société car, quel que soit le domaine d'activité concerné (consommation, éducation, entreprise, sciences, culture, audiovisuel), c'est notre tissu social qui est fragilisé si ces textes ne sont pas strictement observés.

Un rapport du Gouvernement dresse chaque année pour le Parlement un bilan de la situation de la langue française. J'ai souhaité en préfacer la dernière édition pour mieux mettre en évidence la dimension par nature interministérielle de la politique du français.

Ce document a vocation à éclairer les orientations ou les mesures que chacune et chacun d'entre vous peut être amené à prendre dans les différents domaines où la place de notre langue est en jeu. Je vous engage à le nourrir de données précises et circonstanciées afin d'assurer la bonne information des parlementaires, attentifs à l'action du Gouvernement en faveur du français.

2/ Organiser la dimension linguistique de l'action publique contribue à sa modernisation.

Notre langue est à même d'exprimer toutes les réalités contemporaines et de désigner les innovations qui ne cessent de voir le jour dans les sciences et les techniques.

En privilégiant systématiquement son emploi dans les différents outils de communication dont elles disposent (site internet, signalétique, nom de marque ou de service, campagne publicitaire...), vos administrations contribuent à l'épanouissement de la relation de confiance entre la langue et le citoyen.

Un vocabulaire français clair et précis permet en outre de prévenir des contentieux ou de lever des ambiguïtés dans les échanges ou les négociations. Son emploi dans des secteurs où notre savoir-faire et notre expertise sont reconnus (environnement, défense, automobile, aéronautique...) permet aussi de conforter nos intérêts économiques et stratégiques.

L'ensemble des termes retenus dans le cadre du dispositif interministériel d'enrichissement de la langue française sont réunis dans la base de données FranceTerme, riche de plus de 6 000 mots. Je vous rappelle que ce vocabulaire spécialisé s'impose à vos administrations et aux établissements placés sous leur tutelle. Il doit aussi être à la disposition de tous nos concitoyens soucieux de l'usage et de l'évolution de notre langue.

À cet égard, les hauts fonctionnaires de terminologie et de néologie sont chargés, au sein des ministères dont ils relèvent, de veiller à la diffusion de ce vocabulaire de référence. Ils jouent aussi un rôle de conseil auprès des services sur toute question ayant trait à l'emploi du français. Je souhaite consolider leur rôle en élargissant leur mission d'animation, de conseil et de soutien à l'ensemble des questions ayant trait à l'emploi du français.

3/ Quelques principes simples doivent régir l'emploi du français en situation de communication internationale.

Qu'ils représentent officiellement notre pays au sein d'une organisation multilatérale, qu'ils interviennent en tant qu'experts dans un groupe de travail international ou qu'ils soient impliqués dans une relation de travail avec un partenaire étranger, les agents de l'État sont de plus en plus souvent amenés à s'exprimer dans un cadre international.

Il importe que, dans ces différentes situations, ils utilisent de façon systématique le français dès lors qu'une interprétation dans notre langue est disponible. Et lorsque le statut de notre langue le permet, il leur faut exiger cette interprétation, afin d'avoir l'assurance d'être compris.

Si tel n'est pas le cas, ils pourront, selon leur compétence, choisir de s'exprimer dans la langue maternelle de leur interlocuteur, dans un souci de valorisation de la diversité linguistique.

Il ne sera fait usage d'une langue tierce qu'en ultime recours. Car si cette solution peut satisfaire des besoins usuels de communication, elle s'avère souvent insuffisante pour des échanges approfondis qui nécessitent que nos points de vue soient parfaitement exprimés et compris de nos interlocuteurs.

Dans certains cas, même si nos partenaires étrangers ne se sentent pas suffisamment à l'aise pour s'exprimer en français, ils ont néanmoins une connaissance passive de notre langue. Et de la même manière, nos représentants peuvent être en mesure de comprendre une ou plusieurs langues de communication internationale, sans pour autant être capables de s'exprimer avec facilité dans lesdites langues. Cette situation peut inciter à proposer un mode de communication qui établit une plus grande égalité dans l'échange : chacun, dès lors qu'il comprend la langue de son partenaire, peut s'exprimer dans la sienne.

4/ L'interprétation et la traduction favorisent la circulation des idées et des savoirs.

Dans toutes les réunions ou conférences internationales organisées en France à l'initiative d'un service de l'État ou d'un de ses établissements, je vous demande de veiller à la mise en place d'une interprétation, car celle-ci garantit la pertinence et la profondeur des échanges.

Nos administrations ont grand intérêt à recourir à la traduction, qui sert doublement notre pays. Elle contribue à la promotion dans le monde de nos savoirs, de notre expertise et de notre culture et, inversement, elle facilite le travail de veille et d'observation dans des domaines stratégiques (technologies, sécurité, défense...). Si la traduction automatique ou assistée par ordinateur peut satisfaire des besoins de traduction pressants ou massifs, je vous rappelle que seul le recours à des traducteurs professionnels permet de restituer avec précision la portée normative ou l'imprégnation culturelle d'un texte.

J'attends de chacun d'entre vous un engagement personnel dans la mise en œuvre de ces principes républicains et de bonne gouvernance.

Jean-Marc Ayrault

Prix Richelieu

Depuis 1992, DLF attribue ce prix à un journaliste qui, par la qualité de son langage, fait aimer la langue française. Cette année, le prix Richelieu était destiné à un journaliste de radio. C'est à Alain Duault, pour son émission quotidienne sur Radio Classique (voir p. 58 et VI), que, le 6 avril, notre président, Philippe Beaussant, de l'Académie française, remit le prix Richelieu 2013.

Monsieur le Président,

Vous avouez craindre les micros même si vous les aviez apprivoisés lors de vos passages sur France Musique, où vous croisiez Alain Duault, il y a 35 ou 40 ans, quand vous baigniez tous les deux dans la musique. Pour lui remettre le prix Richelieu, vous n'avez pourtant pas hésité à vous saisir de l'instrument et à évoquer quelques souvenirs : comment vous aviez apprécié, autour de verres partagés après les émissions, sa passion pour la musique et sa vaste culture musicale ; comment vous aviez découvert qu'il était aussi un poète, vous qui vous désoliez de ne pas l'être, et comment, dans votre bibliothèque, on trouve Où vont nos nuits perdues, un recueil de poèmes signés de notre lauréat, couronné en 2002 par l'Académie française où vous seriez élu cinq ans plus tard, tout comme L'Effarant Intérieur des ombres, autre recueil dont vous avouez aimer le titre autant que le contenu.

Vous avez évoqué implicitement votre mutuelle et amicale émulation : Alain Duault intervenait chez Pivot avant vous! Vous écoutiez ses émissions, mais vous n'étiez pas sûr qu'il écoutait les vôtres! Même si vous collaboriez tous les deux à France Culture et à France Musique.



Dans les années 80, vous écoutiez son Melomania sur Europe 1, en admirant la façon dont il liait intimement musique et poésie.
Aujourd'hui, vous admirez son bilan:
Alain Duault écrit des livres, Alain Duault écrit des poèmes, Alain

Duault partage ses connaissances musicales à la radio, à la télévision, en France et ailleurs, et vous pensez in petto que ses lecteurs et ses auditeurs ont bien de la chance.

Ce qui vous plaît en lui, c'est que l'homme de radio et de télévision soit aussi un écrivain, un écrivain qui est capable de convoquer Berlioz, à une « Interview imaginaire », et qui renouvelle l'exploit avec George Sand au détour d'une autre interview jouée.

Vous admirez l'éclectisme d'Alain Duault, la personnalité aimable qui se cache derrière ses talents de poète, de romancier, d'homme de radio et de télévision. Et vous remerciez Radio Classique, qui vous permet de continuer à l'entendre.

Mais vous remerciez surtout Alain Duault de vous donner, de nous donner, le plaisir de l'écouter s'exprimer avec tant d'élégance. C'est pour cela que vous êtes fier de lui remettre le prix Richelieu, même si, pour ce faire, on vous a imposé un micro.

Merci, Monsieur le Président, merci Alain Duault.

La Rédaction

français dans le monde

La Sorbonne dans un émirat



Le français à l'honneur à l'université Paris-Sorbonne-Abu Dhabi

À l'occasion d'un séjour à Dubaï, je me suis rendu à Abu Dhabi où se trouve cette université créée par la France à la demande des autorités émiriennes et avec leur financement. L'université Paris-IV est à l'origine de cette création, à laquelle fut ensuite associée l'université Paris-Descartes (Paris-V) pour le droit et les sciences économiques et de gestion.

J'ai été reçu par le professeur Huguette Méau-Lautour [photo ci-contre], doyen honoraire de la faculté de droit de l'université Paris-Descartes et maintenant chef du département de droit et de sciences économiques à Paris-Sorbonne-Abu Dhabi.

Cet établissement, vaste et luxueux, comporte de très nombreuses salles de cours, certaines munies d'un écran plat devant chaque élève, un magnifique auditorium, une superbe bibliothèque, le tout distribué en étoile autour d'un large atrium surmonté d'un dôme évoquant celui de la Sorbonne.

Il y a un peu plus de 700 étudiants, dont une grande partie en droit et sciences économiques.

Il faut savoir que le droit de la plupart des pays du Moyen-Orient est hérité du Code civil égyptien, lui-même inspiré du Code Napoléon. Certes, les droits de différents pays du Moyen-Orient ont évolué mais l'intérêt porté aux études de droit à la faculté d'Abu Dhabi est la formation à l'esprit juridique que comporte ce code.

Les étudiants de diverses origines, Émirats arabes unis, divers pays du Moyen-Orient, pays d'Europe et autres, plus de soixante nationalités, voisinent sans problème dans la diversité des costumes, traditionnels ou modernes. L'établissement est mixte, contrairement aux universités locales.



Tous les cours de licence se font en français et c'est un plaisir de constater cette magnifique promotion de notre langue. Les non-francophones bénéficient d'une formation intensive d'un an en français avant d'intégrer le cursus choisi.

Nous avons visité la bibliothèque richement dotée d'ouvrages divers, dont beaucoup sont en français.

Ce fut une agréable surprise de constater le climat bon enfant de ces étudiants que nous avons vus à la cafétéria de l'université où nous avons pris notre déjeuner.

Un petit bout de France dans les sables, sous les tropiques, quelle joie !...

Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy

Lettre d'un Algérien amoureux de la langue française

Tout en relisant attentivement les objectifs de notre Association, je me suis particulièrement attardé sur celui-ci : « La faire aimer de nos concitoyens, et surtout des jeunes. » Tout enfant évolue d'abord dans son milieu immédiat, la cellule familiale. Si cet enfant acquiert le minimum d'amour et d'intérêt pour la langue, le reste viendra. Cette tâche incombe donc aux parents, qui assurent la première éducation. Et alors m'est revenu tout à coup en mémoire ce souvenir de mon enfance : chaque soir, devant le chauffage à gaz, mon père, assis sur un tapis de fortune, et moi sur une chaise, me faisait lire le journal. Il m'arrivait de le surprendre inattentif à ma lecture, mais ce n'est que bien des années plus tard que j'ai saisi la portée de son geste qui était, en vérité, un acte pédagogique : il me contraignait tout simplement à lire. C'est lui, qui n'avait pourtant pas un niveau d'instruction élevé, qui m'a fait aimer la lecture et la langue française. Ce n'est bien sûr pas un hasard si, aujourd'hui, j'aime profondément le français et la lecture.

Il y a de cela bien longtemps, lorsque j'ai passé l'examen de 6e, nous avions eu une dictée. Le titre résonne encore dans mes oreilles : « Agossou au marché. » Inoubliable ! Il me semble que la lecture et la dictée sont les meilleurs moyens d'aimer et de maîtriser la langue française. Mais combien reste-t-il de lecteurs ? Ils se comptent sur les doigts d'une main.

Et que dire de cette multitude de moyens audiovisuels performants parmi lesquels nous avons l'embarras du choix ? L'usage de ces merveilles fausse parfois la donne. En effet, la rédaction de SMS en abrégé n'est pas de nature à aider un enfant à maîtriser l'orthographe. Mais que faire ?

Les jeunes sont très sensibles aux rencontres, aux concours, et à tout ce qui pourrait titiller leur ego. La richesse de la langue française, le trésor laissé par ceux qui s'y sont exprimés et ont écrit dans cette belle langue, pourraient les stimuler considérablement; pour peu que nous les aidions à les découvrir. « Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es. » L'école peut être partout, c'est-à-dire à l'école en son lieu naturel, mais aussi à la maison, dans la rue, au sein des associations, à l'occasion de rencontres formelles ou informelles. Ce rôle de vulgarisation, de sensibilisation et d'éveil revient à ceux qui en sont conscients, à ceux qui partagent et défendent les objectifs de DLF, à tous ceux qui ont, comme moi, l'état d'esprit d'un militant et sont prêts à agir sur le terrain. La démarche reste à inventer mais des pistes existent déjà.

J'habite un village de Kabylie à 150 kilomètres d'Alger. Pendant plusieurs mois, j'ai fait 300 kilomètres deux fois par semaine pour prendre des cours à l'Institut français d'Alger, ex-CCF (Centre culturel français). J'ai fini par avoir le DELF B2 (Diplôme d'études en langue française), le DALF (Diplôme approfondi de langue française) C1 et C2 ainsi qu'une attestation d'aptitude à la préparation du DAEFLE (Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère), examen que j'ai passé dans les locaux de l'Institut français et dont les épreuves m'ont été envoyées de France.

J'ai toujours été optimiste et je crois à l'engagement ; je suis à votre

J'ai toujours été optimiste et je crois à l'engagement ; je suis à votre entière disposition, si je peux être utile.

Achour Boufetta

À titre de promotion : chaque adhérent cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.

La Plume d'or au Sénat

Fin mars, la lauréate de la Plume d'or 2012, Maria Chudinova, a visité les salons dorés de Catherine de Médicis et les salles d'apparat et de réunions du palais du Luxembourg. Cette élégante jeune femme était venue de York, au Royaume-Uni, accompagnée de son mari anglais, passer une semaine à Paris. C'est DLF qui l'avait invitée et c'est le



sénateur André Ferrand lui-même qui lui a remis son prix et son diplôme. Maria a commencé ses études de français à l'Alliance française de Saint-Pétersbourg, sa ville natale, et les a terminées à York, où elle travaille et s'est mariée. Le résultat est remarquable : elle parle le français avec une aisance et une élégance rares. Son mari, lui aussi, a fait de longs séjours en France et s'exprime comme l'un d'entre nous. Voilà donc deux exemples qui nous remplissent d'admiration. L'utilité et la qualité de l'enseignement du français par l'Alliance française ne sont plus à démontrer.

Le sénateur André Ferrand a complimenté

Maria et insisté sur le rôle que joue la langue française hors de France. Lui, qui représente les Français de l'étranger, sait à quel point il est indispensable, non seulement pour la survivance de notre culture, mais pour le développement de notre influence commerciale, de soutenir l'enseignement de notre langue en dehors de notre territoire. C'est pourquoi il continue depuis maintenant treize ans à aider DLF à organiser la Plume d'or pour les étudiants de l'Alliance française. Qu'il trouve ici l'expression de notre réelle gratitude.

Françoise de Oliveira

Les brèves

de la Francophonie – de chez nous – et d'ailleurs

Décerné depuis 1994 par l'Association des anciens élèves de l'IHFI*, le prix Turgot du meilleur livre d'économie financière a été attribué à Jean-Marc Daniel pour Ricardo, reviens! Ils sont restés heynésiens, essai sur la prospérité économique (François Bourin, 2012, 196 p., 21 €).

La 18^e semaine de la langue française et de la francophonie a suscité de nombreuses manifestations dans le monde entier. Voici, à titre d'exemple, une photo prise à Buenos Aires par la petite-fille de Pierre Edrom.



Suisse

• Cette Semaine a été fêtée dans 26 villes de la Suisse romande, alémanique et italienne : pièces de théâtre, films, concerts, conférences..., avec la participation de plus de 120 partenaires.

À signaler : le festival « Verbobhonie : le verbe de l'amitié », organisé à Yverdon-les-Bains les 23 et 24 mars par l'Association suisse des journalistes francophones; il comportait notamment un Café francophone de l'association Défense du français, sur le thème « La culture : moteur promotion la français », et des entretiens sur le pédagogue suisse Johann Heinrich Pestalozzi et l'Encyclopédie d'Yverdon. • Le 27e Salon du livre et de la presse de Genève (du 1er au 5 mai) a connu un vif succès : quelque 94 000 visiteurs, soit 2 000 de plus qu'en 2012. L'invité d'honneur était le Mexique. L'un des cinq espaces thématiques était réservé à la création littéraire en Suisse.

Le Salon annexe africain fêtait ses dix ans, en présence d'un représentant de l'OIF*. Le 15 avril à Paris, Abdou Diouf et Angel Gurria ont signé un protocole d'accord pour renforcer la coopération entre l'OCDE* et la Francophonie. Il s'agit, entre autres, de l'évaluation des systèmes éducatifs et de la formation vers l'emploi, de la promotion du plurilinguisme et de la diversité culturelle... Sur les trente-quatre pays membres de l'OCDE, onze sont membres ou observateurs de la Francophonie.

Mme Yamina Benguigui, ministre déléguée chargée de la Francophonie, a inauguré l'assemblée générale de l'AUF* au Brésil (7 mai). Elle a signalé que, après l'anglais, le français est la langue la plus enseignée dans le monde et que l'on note une baisse sensible des « apprenants » en Europe mais une augmentation au Moyen-Orient et en Asie.

Canada

Le gouvernement québécois veut moderniser la Charte de la langue française en vigueur depuis une trentaine d'années. Les associations Impératif français et l'Asulf* font des propositions à la Commission de la culture de l'Assemblée nationale québécoise pour le renforcement de cette Charte.

- Les Presses de l'université Laval viennent de publier un ouvrage sur les variétés de français parlées au Canada: Les français d'ici et d'aujourd'hui, description, représentation et théorisation, de Davy Bigot, Michael Friesner et Mireille Tremblay (« Les Voies du français » 272 p., 35 \$).
- Les 42es Championnats du monde de Scrabble francophone auront lieu du 10 au 20 juillet à Rimouski (Québec).
 Le 65e congrès de l'Association canadienne d'éducation de langue française se tiendra à Regina (Saskatchewan), du 26 au 28 septembre, et aura pour thème : « Fiers francophones, citoyens engagés! »

L'association des Lyriades de la langue française projette d'ouvrir une Maison de la langue française à Angers. Cette maison aurait deux missions principales: « Constituer un centre de ressources documentaires et mettre en œuvre un programme permanent de travaux et de manifestations sur la langue française. »

Festival de chansons et de musiques francophones, les Francofolies auront lieu à La Rochelle du 12 au 16 juillet et à New York du 19 au 21 septembre – à l'occasion du cinquantenaire de la mort d'Édith Piaf.

France-Louisiane France-Américanie organisent les 20es nuits Cajun et Zydeco du 1er au 4 août à Saulieu (Côte-d'Or).

La XXVe Biennale de la langue française – qui fêtera le 50e anniversaire de l'association du même nom – se tiendra à Bordeaux le 13 et le 14 septembre. Thème : « Quels militants pour la francophonie du XXIe siècle ? »

Côte d'Ivoire Abidjan accueillera:

- du 9 au 12 juillet, le Parlement francophone des jeunes ;
- •le 10 juillet, la réunion du Réseau des femmes parlementaires de l'APF*;
- du 10 au 12 juillet, la XXXIX^e session de l'APF.

États-Unis

C'est à Providence que se tiendra, du 11 au 14 juillet, le 86^e congrès de l'AATF*. Thème : « Le français : langue du XXIº siècle ».

_

Le XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes aura lieu à Nancy du 15 au 20 juillet.

Le 6º Festival du film francophone d'Angoulême se tiendra du 23 au 27 août.

Les 7^{es} Jeux de la Francophonie auront lieu à Nice du 6 au 15 septembre.

Les 30es Francophonies en Limousin se dérouleront du 25 septembre au 5 octobre.

Françoise Merle

*AATF

American Association of Teachers of French (Association américaine des professeurs de français) *APF

Assemblée parlementaire de la Francophonie *Asulf

Association pour l'usage et le soutien de la langue française *IHFI

Institut de haute finance *OCDE

Organisation de coopération et de développement économiques *0IF

Organisation internationale de la Francophonie

Les langues de l'Europe

L'anglais dominateur*

La Commission européenne lance une plate-forme de la société civile en proposant une langue de travail unique, l'anglais.

Dans un communiqué de presse du 23 avril 2013, la Commission européenne a annoncé la création d'une plate-forme pour lutter contre la fraude fiscale. Titre : « La bonne gouvernance dans le domaine fiscal » ¹. « Elle sera composée de 45 membres, à savoir un représentant de haut niveau issu des autorités fiscales de chaque État membre ainsi qu'un maximum de 15 représentants non gouvernementaux. Ces derniers seront désignés par la Commission sur la base d'une procédure ouverte d'appel à candidatures. Un appel à candidatures a aussi été lancé aujourd'hui afin de sélectionner les organisations qui participeront à la plate-forme. Les organisations sélectionnées auront un mandat de trois ans, renouvelable si leur candidature est à nouveau retenue après cette période. »

L'appel à candidatures précise que la langue de travail sera l'anglais. Étant donné que ni traduction des documents, ni interprétation simultanée ne peuvent être garanties dans les trois langues de travail de la Commission (EN, FR, DE), une parfaite maîtrise de l'anglais sera demandée aux représentants et à leurs suppléants pour pouvoir prendre part aux discussions, comprendre les documents de travail et si nécessaire produire une contribution

^{*} Article publié sur le blog de l'auteur (http://clairegoyer.blogactiv.eu/) sous le titre : « Pour Bruxelles, certains "citoyens européens" sont plus égaux que d'autres », allusion à *La Ferme des animaux* d'Orwell, 1945).

^{1.} http://europa.eu/rapid/press-release_IP-13-351_fr.htm.

écrite. Ainsi sont éliminés d'éminents spécialistes qui n'auraient pas cette maîtrise, et avantagés des anglophones même sans grande compétence.

Si la société civile a un rôle à jouer dans l'UE, et dans ce cas il s'agit d'experts de haut niveau en matière fiscale, il faut lui en donner les moyens : ces moyens sont ceux des services de traduction et d'interprétation, piliers du fonctionnement de l'Union européenne.

Non-respect des traités: on peut d'ailleurs se demander si la Commission peut légalement convoquer des acteurs de la société civile de tous les États membres avec comme condition sine qua non une maîtrise parfaite de l'anglais. Cette exigence est en contradiction avec les articles 20 du TFUE (Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne) sur la citoyenneté européenne, 10 et 11 du TUE (Traité sur l'Union européenne) et avec la Charte des droits fondamentaux (articles 21 sur la non-discrimination, notamment sur la langue, et 22 sur la diversité).

Les membres de la future plate-forme sont en droit de saisir la Commissaire européenne à la Justice, aux Droits fondamentaux et à la Citoyenneté, actuellement Viviane Reding , et/ou le médiateur européen, pour discrimination linguistique.

Du reste, à la suite d'une plainte, le médiateur a déjà adressé, le 4 octobre 2012, un avertissement à la Commission concernant l'emploi des langues dans les consultations publiques, l'enjoignant de s'assurer que tous les citoyens européens puissent comprendre ses consultations publiques en les publiant dans toutes les langues officielles. Le contraire, a-t-il précisé, serait un acte de mauvaise administration. Dans sa réponse, la Commission vient de s'engager à améliorer ses pratiques. A priori, cela ne semble pas encore au point.

On peut regretter que les économies budgétaires imposées à toutes les directions générales de la Commission n'aient pas épargné les services de traduction et d'interprétation. Dans la crise de confiance que traverse l'Europe, il est plus que jamais essentiel que le souci de démocratie soit au cœur de toutes ses initiatives. Le respect de la diversité linguistique, ancré dans les traités, en est le garant. Enfreindre la lettre et l'esprit des traités n'est pas moins grave que la fraude fiscale.

Il serait intéressant de savoir ce que pense de cette affaire le Parlement européen, en particulier Miguel Angel Martínez Martínez, vice-président chargé du multilinguisme.

Claire Goyer Délégation de Bruxelles-Europe

de <i>DLF</i> il vous suff	Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de <i>DLF</i> à l'un ou l'autre de vos amis, il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.	
M. ou M ^{me} (e	n capitales)	
suggère à D	éfense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à	
M. ou M ^{me} (e	rn capitales)	
Adresse:		
M. ou M ^{me} (e	n capitales)	
Adresse:		

Le

français

en

France

L'Académie gardienne de la langue*

RAPPELER v. tr. (se conjugue comme *appeler*). XI^e siècle. Dérivé d'*appeler*.

I. Appeler de nouveau. 1. Interpeller quelqu'un de nouveau. [...]

Spécialt. Intranst. MILIT. Battre ou sonner le rappel. [...]

2. Faire revenir une personne auprès de soi, ou en un lieu qu'elle avait quitté. [...] Fig. *Rappeler quelqu'un à la vie*, [...].

Spécialt. Faire revenir, par une mesure ou une décision officielle, quelqu'un qui doit quitter une fonction, une charge [...]. MILIT. Rappeler un officier à l'activité. Rappeler sous les drapeaux ou ellipt. rappeler, [...].

Par ext. COMMERCE. Faire renvoyer, faire retourner par des établissements commerciaux ou des consommateurs un produit qui s'est révélé dangereux ou défectueux. [...]

3. Fig. Enjoindre de respecter des règles, des engagements, [...].

II. Faire revenir, faire renaître quelque chose, le rendre de nouveau présent à l'esprit, à la mémoire. I. Litt. Ranimer, réveiller une qualité, un sentiment, par un effort de volonté. *Rappelez votre courage*. [...]

2. Remettre en mémoire. [...]

Loc. Rappeler la mémoire, le souvenir d'une chose, [...]

Pron. *Se rappeler quelque chose*, en retrouver le souvenir, être en mesure de l'évoquer.

Se rappeler se construit avec un complément d'objet direct. On dit se souvenir de quelque chose mais on doit dire se rappeler quelque chose.

3. Par ext. Évoquer, du fait de quelque ressemblance, une personne ou une chose. *Son visage me rappelle celui d'un de mes amis.* [...]

Spécialt. Dans une œuvre littéraire ou artistique, reprendre, réutiliser une couleur, un motif, etc., de façon à créer un effet de correspondance ou d'écho. [...]

III. Ramener dans une certaine position. l. TECHN. Faire revenir à sa position initiale ou à son point d'équilibre. *Un ressort qui rappelle une pièce*.

2. ALPINISME. *Rappeler la corde*, faire revenir à soi la corde qui sert à la descente en rappel.

3. MARINE. Tirer fortement. ramener à sa position un bateau au mouillage. Les amarres d'avant ont rappelé le navire sur bâbord. [...]

Intranst. En parlant d'un navire [...] se replacer dans la position qu'imposent la chaîne d'ancre ou les amarres quand elles se raidissent brusquement...

^{*} Extraits du fascicule RAIE à RECEZ (29 novembre 2012) de la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie française. Les fascicules sont publiés par le Journal officiel, au fur et à mesure de l'avancement des travaux de l'Académie et sur l'internet : www.journal-officiel.gouv.fr/dae.html

Mots en péril

RECRU, UE adj. De l'ancien français *se recroire*, « se rendre à merci ». Excédé de fatigue.

« Le voilà chasseur, s'il tirait bien : il revient de nuit, mouillé et recru sans avoir tué. » (La Bruyère.)

RHABILLAGE n. m. Un méchant rhabillage.

« Il se dit d'une affaire qu'on a essayé de raccommoder, de changer en mieux, sans y avoir réussi. » (Littré.)

> « Je ne sais trop s'il est bien mon ouvrage, Et j'y soupçonne un peu de rhabillage. » (Bret.)

RHABILLEUR, EUSE n. m. et f. Horloger qui raccommode les montres. Celui qui tâche de pallier, de justifier.

« Senneterre, qui était de son naturel grand rhabilleur, ne voulut pas laisser partir la cour sans mettre un peu d'onction (c'était son mot) à ce qui n'était qu'un pur malentendu. » (Retz.)

RIBAUD, AUDE n. et adj. Probablement du moyen allemand ribe,

« prostituée ». Impudique, luxurieux. Personne qui fréquente habituellement les endroits malfamés.

(Chaulieu.)

RIBAUDAILLE n. f. Ramassis de vauriens.

« Tuez toute cette ribaudaille. » (Froissart.)

RIBAUDERIE n. f. Acte de ribaud.

« Elle ne supporte plus ses ribauderies. »

RIGRI n. m. Ancien terme injurieux chez le petit peuple de Paris. Ladre, vilain.

« Petits-maîtres, pédants rigris, parlent de vous sans intervalle. » (Voltaire.)

Jean Tribouillard

Acceptions et mots nouveaux

CÉCOGRAMME : Objet postal à usage des aveugles et des déficients visuels.

Note: Le cécogramme fait l'objet d'un marquage particulier et est généralement exempté d'affranchissement.

COQUE (pour : blister, blister pack) : Emballage thermoformé assurant la présentation et la protection d'un produit.

ENCADREMENT TARIFAIRE (pour : price cap) : Méthode consistant à fixer, pour une période donnée, les limites respectives de l'augmentation ou de la diminution des tarifs, en particulier ceux d'un service universel ; par extension, l'écart de prix ou le pourcentage d'évolution ainsi fixé. Note : L'encadrement tarifaire est utilisé en particulier pour des activités économiques soumises à régulation.

FILM (pour : sleeve) : Fine pellicule de plastique transparente destinée à l'emballage d'un objet dont elle épouse la forme.

PAVÉ D'ADRESSE Synonyme : ZONE D'ADRESSAGE (pour : address zone) : Emplacement, sur un objet postal, réservé à l'adresse du destinataire.

PORTE-ADRESSE (pour : address header, carrier sheet): Feuillet qui est apposé sur un objet destiné à un envoi en nombre, avant sa mise sous film, et qui comporte l'ensemble des mentions utiles à cet envoi.

APPORTEZ VOTRE ÉQUIPEMENT PERSONNEL DE COMMUNICATION Abréviation : AVEC : (pour : bring your own device [BYOD]) : Se dit de l'utilisation, dans un cadre professionnel, d'un matériel personnel tel qu'un téléphone multifonction ou un ordinateur.

PILE À COMBUSTIBLE MICROBIENNE Abréviation: PCM (pour : microbial fuel cell [MFC]): Dispositif de production d'électricité par l'oxydation de composés organiques, elle-même réalisée grâce à l'action de microorganismes fixés sur l'anode d'une cellule électrochimique. Note: Une pile à combustible microbienne permet, tout en produisant de l'électricité, d'assurer l'épuration biologique de composés organiques

contenus dans les eaux usées.

^{*} Extraits de « Vocabulaire des activités postales », « Vocabulaire de l'informatique et des télécommunications » et de « Vocabulaire de l'environnement et de la chimie », publiés au *Journal officiel* le 5 mars 2013, pour le premier, et le 24 mars 2013, pour les deux autres. Signalons aussi le « Vocabulaire de la biologie », publié le 5 mai 2013. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission générale de terminologie et de néologie figurent sur le site *FranceTerme*: http://franceterme.culture.fr/FranceTerme/.

Terminologie médicale

C'est avec plaisir que, sur la proposition du docteur Jean-Michel Lueza, nous reproduirons au fil des numéros des extraits de la conférence qu'il prononça à Bordeaux le 21 mars 2013.

Toute profession, toute corporation détient une terminologie particulière ; la médecine n'y échappe pas. Il n'est pas question ici de proposer un vaste récapitulatif des mots et expressions utilisés par les professionnels de la santé. Mais plutôt de préciser le sens de certains mots employés dans le langage courant et parfois par les journalistes, spécialisés ou non.

* * *

Mon quotidien régional a rapporté récemment le cas d'une jeune fille traumatisée au visage que son dentiste avait « consultée » ; le rédacteur de l'article pensait sans doute à examinée et avait oublié que l'on consulte un médecin, un homme de loi, un chirurgien-dentiste en l'occurrence pour obtenir son avis, voire son diagnostic. Le praticien, quant à lui, examine le patient. Mais la confusion vient sans doute du fait que, dans le langage courant habituel, le médecin dit, à tort : « je consulte de telle heure à telle heure » ; alors qu'en réalité il propose une consultation et, donc, qu'il est consulté dans cette tranche horaire. Il offre alors un examen pour étayer son diagnostic ; cet examen va rechercher des symptômes, c'est-à-dire des signes de maladies connues, signes cliniques (relatifs à l'examen direct du malade) ou signes basés sur des examens complémentaires ; l'ensemble des symptômes constitue un syndrome et plusieurs syndromes donnent un nom à une pathologie, à une maladie.

Jean-Michel Lueza Délégation de Bordeaux

De dictionaires en dictionnaires

De la vie adultère au cas de conscience

J'appartiens à une génération qui, en classe de quatrième, passait le certificat d'études primaires puis, en troisième, se soumettait aux épreuves du B.E.P.C., qu'avec un malin plaisir chacun prononçait *Bèps...* Ayant très tôt pour maîtresse exigeante la langue française, je goûtais les exercices scolaires y correspondant, cherchant alors à plaire en usant avec gourmandise de quelques mots supposés savants, attrapés au gré des conversations des « grands ». L'épreuve de rédaction du BEPC m'avait rempli d'aise : le sujet, « la vie d'adulte », m'avait, pensais-je, permis de briller lexicalement. Et mes parents de me questionner sur le discours tenu au fil de la copie. « J'ai d'abord défini ce qu'était la vie adultère », leur dis-je fièrement. À leur mine consternée, je compris ma méprise : adultère n'était pas l'adjectif naturel d'adulte... La consultation d'un dictionnaire ajouta à ma confusion, *adultaire* avais-je écrit...

Maigre revanche que de découvrir plus tard l'orthographe de la première attestation, au XIIe siècle : adulteire. Il faut l'admettre : le coupable adultère n'a aucune parenté étymologique avec l'adulte, l'adjectif a en effet pour racine le latin *alter*, « autre, parmi deux », alors que l'adulte relève étymologiquement du latin *adultus*, construit sur *adolescere*, « grandir », avec pour lointain étymon, *altus*, « haut ».

Découvrir récemment l'article adultère du Dictionaire de cas de conscience, dictionnaire avec un seul n et trois volumes in-folio, fut un nouveau sujet de réjouissance, si l'on peut dire. « Messire Jean Pontas » qui en est l'auteur, « Docteur en Droit-Canon de la Faculté de Paris & soupénitencier d'Église de Paris », y traite en effet longuement

du sujet. Né en 1638, ce célèbre casuiste y offre en 1726, selon la formule même de Larousse, « un véritable arsenal » de réponses à des cas de conscience « où les confesseurs puisent encore aujourd'hui tous les renseignements propres à les diriger dans leur ministère ». Par exemple : « Cas XXV : Théodebert ayant surpris sa femme *in flagranti adulterio*, l'a tuée sur le champ. L'a-t-il pu faire sans péché mortel ? » Réponse dans la prochaine chronique...

Jean Pruvnst

Glossaire

C'est en principe la nomenclature des mots d'une langue, mais aussi un dictionnaire de mots vieillis ou obscurs.

La racine est le substantif grec *glôssa*, « langue », dont les dérivés sont myriade dans toutes les langues de l'immense famille linguistique indo-européenne, par exemple :

- glose: explication des mots obscurs ou commentaire;
- glossite : pathologie de la langue ;
- glossolalie : don des langues ;
- glossoplégie : paralysie de la langue.

Avec l'orthographe *glôtta*, on a les dérivés glotte, glottique (= ayant rapport à la langue parlée), épiglotte.

Précisons enfin que si le chien aboie, le chat miaule, le chameau blatère et l'éléphant barrit, la cigogne glottore.

Bernie de Tours

Les mots en famille

De la faisselle à la fraude fiscale!



En guise de mise en bouche, je vous proposerai de déguster un fromage frais en faisselle. L'origine de ce récipient est un « petit panier percé » pour égoutter les fromages. Des faisselles en osier ont ainsi été retrouvées et datées de plus de 12 000 ans!

À la fin du XII^e siècle, on écrivait *fissele*, orthographe proche du latin *fiscella*, lui-même diminutif de *fiscus*, qui désignait un panier destiné à recueillir l'argent. C'est ainsi qu'est né le mot fisc! Il suffit de penser à la corbeille utilisée au moment de la quête à l'église pour y voir la même démarche.

Nous quittons ainsi les paysans avec leur fromage frais en faisselle pour rejoindre le monde de l'argent et du fisc!

Le mot *fisc* prendra une autre dimension à l'époque d'Auguste, avec l'arrivée du verbe *confiscare*, composé de *cum* et *fiscus*. C'est littéralement « faire entrer dans le trésor impérial ». Confisquer, c'est donc l'action d'allouer de l'argent à l'empereur pour ses besoins propres.

Dès cette époque, l'impôt devient confiscatoire. C'est le premier détournement des fonds publics !

De nos jours, l'État laïque et le clergé ont conservé la monnaie romaine. Les **deniers** remplissent toujours le panier. Ainsi, votre impôt alimente les **deniers publics** tandis que vous pouvez aider l'Église en lui versant le **denier du culte**. Avec ce don, vous bénéficierez d'une déduction fiscale, à moins que votre désir caché ne soit d'accéder au paradis qui ne peut être, ici-bas, que fiscal!

Le clergé accepte aussi les dons en nature! C'est le **panier du curé**, Les paroissiens apportent dans ce cas à leur prêtre des **denrées alimentaires**, qui, comme l'étymologie l'indique, étaient aussi payées autrefois avec des **deniers**.

Tout le monde n'est pas aussi généreux. Certains ne veulent même pas mettre la main au portefeuille. Ils se livrent à la fraude fiscale pour éviter de mettre leurs œufs dans le même panier! C'est alors aux agents du fisc de mener un contrôle fiscal.

Parallèlement, le gouvernement, pour remplir les **caisses** de l'État (le panier étant devenu sans doute trop petit), décide d'augmenter la pression fiscale et veut supprimer les niches fiscales. À défaut de niche, le chien pourra donc coucher dans un panier!

Certains contribuables ont su garder toutefois le bon sens paysan. Ils savent que depuis la faisselle rien n'a changé...

... Les déficits de l'État sont chroniques et les paniers restent désespérément percés !

Philippe Le Pape

Le calendrier républicain

Calendrier : du bas latin *calendarium*, « livre d'échéances », à partir de *calendae*, les calendes, qui, à Rome, correspondaient au premier jour du mois.

Sous l'Ancien Régime, comme le faisait remarquer Fustel de Coulanges : « Le calendrier n'était pas autre chose que la succession des fêtes religieuses. » Or, déjà à l'époque révolutionnaire, on se croyait fort avancé en changeant les noms : plus de saints protecteurs tels que

saint Joseph ou sainte Geneviève, mais des « travailleurs », suractivés en toute occasion!

La Convention décréta donc que tous les actes publics seraient désormais datés à partir de « *l'an I de la République* ». Le 20 septembre 1793, Charles-Gilbert Romme, rapporteur du groupe de travail nommé par le Comité d'instruction publique – dont Fabre d'Églantine fut l'un des membres les plus inventifs –, présenta devant la Convention ce qui deviendrait bientôt le calendrier républicain. Après quelques ajustements, celui-ci entra en vigueur à partir du lendemain du décret de la Convention nationale du 14 vendémiaire an II (le 5 octobre 1793).

La nomenclature des mois et des jours continuera d'évoluer ensuite. En effet, le décret sera refondu le 4 frimaire an II (24 novembre 1793), donnant alors sa forme définitive au calendrier. Le dernier décret abolit l'« ère vulgaire » pour les usages civils et définit le 22 septembre 1792 comme étant le premier jour de l'« ère des Français ». Pour les années suivantes, le premier jour de l'année serait celui de l'équinoxe vrai à Paris (ce qui tombait entre le 22 et le 24 septembre, selon le calendrier grégorien). La première année fut l'an I, sans année zéro. Cependant, le succès de l'innovation fut éphémère : le 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805), Napoléon signa le sénatus-consulte abrogeant le calendrier républicain et instaurant le retour au calendrier grégorien traditionnel.

L'étude du vocabulaire de ce calendrier est instructive. On y trouve des mots nouvellement créés à partir de racines latines, en -di se rattachant à dies, « jour », par exemple décade et décadi, ainsi que les mots poétiquement inventés selon quatre désinences nouvelles : celles en -aire, du 22 septembre au 21 octobre, celles en -ose pour les mois d'hiver (volontairement écrit -ôse, de façon à éviter la prononciation méridionale qui gênait Fabre voulant se faire passer pour un pur montagnard !), celles en -al convenant au printemps (germinal, floréal et prairial), enfin les trois mois d'été (messidor, thermidor, fructidor). L'origine latine est chaque fois évidente : nivôse depuis nix, nivis, « la neige » ; -aire et -al, depuis les adjectifs en -arius

et en -ialis. En ce qui concerne les trois mois en -dor, il s'agit de mots hybrides.

Ces noms de mois sont généralement assez bien connus du grand public, d'autant que plusieurs termes sont passés dans l'art culinaire : thermidor est resté aussi célèbre que Robespierre, qui termina brutalement son cours révolutionnaire à côté de Danton, de son condisciple Camille Desmoulins, de Saint-Just et des autres. Le mot thermidor connut un renouveau de succès quand un restaurateur baptisa homard thermidor un plat original lors de la première d'une pièce de Victorien Sardou (1891). Autre issue de la phraséologie révolutionnaire, thermidorienne s'appliqua au rejet de la dictature terroriste. D'autre part, plusieurs noms furent retenus comme titres de journaux (*Vendémiaire*) et de romans (*Germinal*, dans la série des Rougon-Macquart de Zola...).

Une idée originale fut de conférer aux jours des noms de minéraux (surtout dans le mois de nivôse : lave, argile, grès, marbre...), de plantes (navet, citrouille, brocoli, orme, épinard... pour pluviôse et ventôse) ou d'animaux (surtout dans les mois de frimaire, fructidor...), enfin d'instruments agricoles tels que la bêche et la houe. C'était une façon pratique de faire apprendre un vocabulaire souvent méconnu des habitants des villes.

Probablement faudrait-il s'interroger sur l'identité précise de ces termes, en notant les dates d'installation sur le territoire européen, surtout français, et les pratiques agricoles, la nature des champs de culture et des troupeaux d'élevage... On note la présence fréquente d'espèces importées de régions lointaines, d'Amérique en particulier (maïs, pomme de terre, dindon...).

Mais il est frappant de constater de nos jours la reprise de la volonté de changements linguistiques, souvent naïfs et comminatoires. Fabre d'Églantine avait-il déjà projeté de remplacer le lait maternel par « breuvage primordial » ou par « apport essentiel des géniteurs » ?

Pierre Delaveau

Mots pour maux

La médecine a besoin d'un vocabulaire spécifique. Bien sûr, les patients « nagent » dans les termes et disent des bêtises. Comme dans la *Trilogie marseillaise* de Pagnol : « ... *Qué ambolique ? Ah! Elle veut dire "un ambolydre"!...* » Bien sûr, il est question d'embolie...

Dans le même ordre d'idée :

phlébite : un caillot de sang obstrue une veine :

thrombose : un caillot de sang obstrue une artère

Les radiologues ont un langage à eux, aussi...
Le fantaisiste Michel



Frankenstein Junior, de Mel Brooks (1974).

Leeb, lisant le compte rendu de sa radio du thorax, est saisi d'incompréhension et de crainte tant les termes en sont menaçants. D'autres sont mystérieux. Ainsi, Leeb demande aux spectateurs : « Vous saviez, vous, que vous aviez un acromion ? » Non. Ils ne savent pas. Mais moi, si ! Pourquoi ? Parce que, ceinture noire de judo, j'ai reçu de mon professeur des notions d'anatomie. Les chutes sur le tatami (tapis), surtout lorsqu'elles sont « katas » (de haut) brisent les acromions...

Acromion : du grec *akros*, « extrême » et *omos*, « épaule », est une apophyse de l'omoplate en forme de spatule. C'est, un peu, du « craquelant » fragile, qui casse sous les chocs répétés. Plus tard, les judokas auront des difficultés à mettre les mains en l'air...

Serge Lebel

Extrait de La Lettre du CSA*

L'accord du mot personne

La faute d'accord qui consiste à considérer le substantif personne comme un nom masculin se généralise à la télévision. D'abord relevée lorsque le nom personne était repris par un pronom plus ou moins éloigné (« Des personnes en situation difficile qui pour la plupart d'entre eux. Ces personnes aimeraient que le regard sur eux change »), cette confusion apparaît aujourd'hui dans des phrases simples, comme l'attestent des exemples récents entendus des iournaux télévisés « 5 090 personnes sont morts. Plus de cent bersonnes étaient brésents. » On peut aussi rapprocher de ces exemples la phrase suivante : « Trois familles ont reçu ce coup de téléphone. Ils n'osaient y croire. »

On fait l'accord du pronom ou de l'adjectif non pas avec le nom auquel il se rapporte selon les règles grammaticales, mais avec le sens qu'on lui prête. Cet accord dit sylleptique, c'est-à-dire selon le sens et non selon la grammaire, a été particulièrement fréquent au XVII^e siècle: « Les personnes d'esprit ont en eux les semences de toutes les vérités et de tous les sentiments » (La Bruyère). « Une personne disait un jour qu'il avait une grande joie et confiance en sortant de la confession » (Pascal).

Cet accord cependant ne se fait pas en français contemporain. À l'inverse du pronom indéfini masculin singulier « Personne n'est parfait », le substantif personne est féminin.

En revanche, la syllepse est obligatoire pour *la plupart de* qui, bien que féminin singulier, joue le rôle de pronom indéfini pluriel. On doit donc dire, en général, « La plupart des gens le savent » et non comme on l'entend souvent « *La plupart des gens le sait* ».

Une revue en trop?

Pensez à la déposer au bureau, chez le médecin, le coiffeur, un commercant...

^{*} Numéro 265.

L'orthographe, c'est facile!

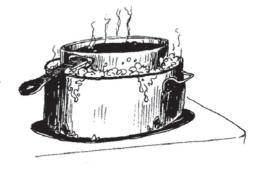
Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant de scolaires, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons cinq mots comme exemples:

1) à-peu-près (n. m. inv.) : deux traits d'union dans ce nom composé, qui est invariable puisqu'il résulte de la nominalisation d'une locution : se contenter d'à-peu-près.

L'expression, elle, s'écrit sans traits d'union, ce qui est normal : Il est à peu près 21 heures.

2) bain-marie (n. m.) : ce nom commun composé comporte le prénom *Marie* (mais banalisé, sans majuscule), par allusion à la sœur de Moïse, laquelle était alchimiste. Comme chacun doit le savoir, il s'agit d'une manière de chauffer et de cuire qui consiste à placer le récipient contenant un aliment ou tout



autre produit dans de l'eau qu'on fait chauffer. *Bain-marie* est donc une ellipse pour « bain de Marie ». Au pluriel, « bains de Marie » donne des bains-marie, pluriel logique où *bains* s'accorde, mais où *marie*, bien qu'ayant perdu, nous l'avons dit, sa majuscule, demeure évidemment au singulier.

3) Balance (n. pr.) : *Balance* est un nom propre quand il s'agit du signe du zodiaque : les douze zones sont nommées ainsi d'après les NOMS PROPRES des constellations les plus proches. La majuscule est donc obligatoire et le mot est invariable : le signe de la Balance, être du signe de la Balance...

Lorsqu'une personne est désignée par le nom de son signe du zodiaque, c'est une construction elliptique : au lieu de dire Il (elle) est du signe de la Balance on emploie le raccourci |l| (elle) est Balance. La logique impose donc le maintien de la majuscule, et, tout aussi logiquement, il y a invariabilité : Elles sont toutes les quatre [du signe DE LA] Balance. C'est d'autant plus obligatoire que, sans majuscule, et éventuellement au pluriel, balance prend un tout autre sens : celui, péjoratif, d'informateur(s)/informatrice(s) de la police, notamment (« C'est une balance! », « Ce sont des balances, ces types-là, alors méfie-toi! »). Dans cet emploi, l'acception populaire, argotique, peut être soulignée par la mise entre guillemets : « Attention aux "balances"! ».

4) brûlot (n. m.) : on a appelé *brûlot* une embarcation sacrifiée, à laquelle on mettait le feu afin qu'elle aille le propager à un bateau ennemi, pour le détruire.

Aujourd'hui encore, on appelle par ailleurs $br\hat{u}lot$ un écrit pamphlétaire, un journal... incendiaire!

Dérivé du verbe brûler, brûlot garde naturellement l'accent circonflexe sur le u (... et non sur le o!). Idem pour : brûlage, brûlerie, brûleur, brûlis et brûloir.

5) butter (v. tr. dir.) : terme de jardinage, *butter* s'écrit très logiquement avec deux *t*, puisqu'il s'agit de constituer une petite butte autour du pied d'une plante, de l'entourer de terre exhaussée. Il n'y a qu'un *t* dans l'homonyme buter (v. tr. dir. et v. tr. indir.) :

Buter [en langage familier : « tuer »] un rival ; buter contre un muret.

Jean-Pierre Colignon

L'éternel féminin

La féminisation des noms de fonction et d'activité, qui a suscité tant de passion à la fin du siècle dernier, se poursuit. Les opposants à cette évolution de la langue et la majorité du public la subissent avec une certaine passivité et en adoptent ce qui leur semble soit logique ou acceptable, soit inévitable. Les partisans de la réforme, jugeant qu'ils ont remporté une première bataille, ferraillent de façon plus ou moins pertinente sur la notion de **genre**, et remettent en cause la syntaxe et le lexique, au risque de mener une lutte quasi obsessionnelle pour l'abolition de toute différence entre les sexes.

Dans un article du *Monde* en date du 14 janvier 2012, intitulé « Genre, le désaccord », l'auteur demande l'adoption de la règle de proximité pour l'accord des adjectifs épithètes de plusieurs noms de genre différent. Pour défendre cette évolution de la **syntaxe**, elle cite un exemple emprunté à l'académicien Vaugelas qui reprenait cet usage au latin : « *Des travaux et des chaleurs excessives* ».

Dans l'article du *Figaro* du 2 février 2013, « Une députée veut débaptiser les écoles maternelles », l'élue de la République propose de remplacer « *le nom* "genré" [d'école maternelle] *par un nom neutre* [qui] *redonnerait aux pères la place qui leur revient* ». La contestation, qui porte ici sur le **vocabulaire**, vise à refuser l'existence même de genres, de différences naturelles (*cf.* notre note 4 de la page 35 au sujet du neutre).

Si la dérision a cessé d'être la seule arme de ce conflit devenu plus philosophique, et si les comportements se sont modifiés sous l'influence du temps, l'actualité récurrente du sujet témoigne de la persistance de dissensions et d'obstacles.

La Commission générale de terminologie et de néologie, créée en 1996 en liaison avec l'Académie française, et présidée par un académicien, fut saisie par le Premier ministre d'alors, à la demande des personnels administratifs désireux de mettre fin à la pagaille, d'une mission chargée de statuer sur la « féminisation des noms de métier, fonction,

grade ou titre ». Dans son rapport, rendu en 1998, elle accepta la féminisation des noms de **métier**, mais distingua l'**activité** – terme qui remplaça très rapidement celui de métier – de la **fonction**, à laquelle elle refusa le genre féminin¹.

Le genre des noms de fonctions, presque tous masculins depuis l'Antiquité², puisque celles-ci n'étaient pas, jusqu'à une époque récente, exercées par des femmes, fut déclaré non marqué, c'est-à-dire indépendant du sexe de la personne qui occupe le poste : « Il est donc logique... d'employer le genre masculin, qui est entendu par l'usage comme genre non marqué³. »

Le **genre non marqué** n'est pas le genre neutre⁴, qui n'existe pas en français, et qui, en latin, dont on s'est abusivement prévalu, ne s'appliquait pas à des êtres animés. Les seules exceptions concernaient les esclaves, considérés comme propriété de leur maître (*mancipium*), outils humains, et les courtisanes, désignées par le substantif *scortum*, qui signifie « la peau » (*cf.* l'expression *une vieille peau*).

L'**usage**, aujourd'hui, tend à réserver le concept de genre non marqué à des textes officiels et aux préférences personnelles qu'il convient de respecter⁵. On entend et on lit indifféremment « madame le ou la ministre », « madame le député ou la députée ». Cette tolérance fut

^{1.} Article 6.2.1.1. du rapport de la Commission : « Un texte de droit désigne un être générique, c'est-à-dire titulaire d'une fonction, d'un grade ou d'un titre, et non une personne physique sexuée. »

Article 6.2.1.2. « La personne n'est pas l'individu, mais le rôle social qu'il endosse. » Pour étayer son argumentation, la Commission se réfère à l'étymologie : persona, en latin signifie « masque de théâtre », puis « personnage de théâtre ».

^{2.} On note cependant que, dans l'Énéide, Didon, reine de Carthage, et Camille, reine des Volsques, sont désignées par le terme regina, et non rex.

^{3.} Article 6.2.1.1. du rapport de la Commission.

^{4. «} *Neutrum genus* » (« ni l'un ni l'autre genre ») est en fait un troisième genre, doté de formes particulières, et qui sanctionne l'absence des deux autres, au lieu de les regrouper, comme le genre non marqué.

^{5.} Article 2-3 du rapport : « Il convient de comprendre [le refus de la féminisation de leur titre] chez celles qui pourraient saisir la féminisation comme moyen de faire connaître leur altérité. »

condamnée en 1998 par la Commission. Le rapport reconnaissait qu'« aucune autorité ne peut forcer l'usage », mais précisait que « madame la ministre [...] dont l'emploi est loin d'être général et trop récent pour être qualifié d'usage $^{\rm 6}$ ». À cette époque-là, une telle rupture avec le langage habituel était souvent mal perçue par l'opinion.

On constate qu'aucun journal, aucune émission de radio ou de télévision, n'évoquent désormais « le chancelier Angela Merkel » : on a traduit le titre de *Kanzlerin*, féminin de *Kanzler*. Cette féminisation s'est opérée en dépit d'un obstacle que l'on jugeait insurmontable : le terme de *chancelière*, après avoir désigné un objet usuel (« sac fourré pour tenir les pieds au chaud », attesté en 1611), était devenu, en 1762, un titre attribué à la femme du chancelier . À la faveur d'un néologisme, celle-ci doit dorénavant partager le titre avec la titulaire du poste, comme l'*ambassadrice*, la *présidente*, la *colonelle*, la *générale* et, plus récemment, la *préfète* .

En dépit de l'homophonie et d'un enchaînement malheureux de sonorités lorsque la fonction est suivie du lieu d'exercice, le titre de maire a connu la même évolution (« la maire de Lille »). Dans ce cas précis, on a préféré transformer un titre d'homme en mot épicène plutôt que d'utiliser le féminin existant de mairesse qui, d'après le DHLF, a cependant « perdu le sens de femme de maire pour celui de femme-maire ». D'autres exemples montrent que le suffixe -esse, issu du latin -issa, qui a permis de féminiser de nombreux substantifs dans l'ancienne langue, est souvent rejeté à cause d'une longueur pesante et d'une connotation désuète et populaire (diablesse, ogresse...). À cause aussi d'un goût pour la facilité largement répandu dans le langage courant, qui conduit les usagers à privilégier l'emploi d'un seul et même terme.

^{6.} Articles 1.2.2.3. et 6.2.2.1. du rapport. Racine emploie *ministre* au féminin : « *Dois- je prendre pour juge une troupe insolente/d'un fier usurpateur, ministre violente.* » (*Thébaïde*, 460-461.) L'usage est classique.

^{7.} DHLF = Dictionnaire historique de la langue française, dirigé par Alain Rey.

^{8.} L'acception nouvelle, répandue par l'usage, d'*ambassadrice*, de *présidente* et de *colonelle*, est reconnue par le DHLF et Le Robert (édition 2000), qui admet aussi les fonctions de *générale* et de *préfète*. Saint-Simon note que Louis XIV avait envoyé en Espagne une *ambassadrice*, la princesse des Ursins.

Les deux partis en présence, la Commission et le public se réclament des mêmes concepts : **l'usage**, qui évolue avec le temps, et **la logique**, dont les conclusions dépendent des prémisses. Les citations empruntées au rapport de la Commission qui figurent dans la note 1 nous permettent d'en suivre le raisonnement :

- En premier lieu, la Commission émet un double postulat, fondateur de ses débats : la fonction est exercée par une **personne non sexuée** qui se confond avec son **rôle social**. La métaphore du rôle de théâtre (*persona* en latin) utilisée pour qualifier la vie politique et l'existence en général est très présente dans les textes de l'Antiquité. Or, tous les rôles du théâtre antique étaient interprétés par des hommes.
- Le second postulat, qui découle du premier, attribue à la fonction le **genre non marqué**. Comme celui-ci n'a pas d'existence grammaticale et qu'il n'y a que deux genres, le genre non marqué est exprimé par le masculin du fait d'une **logique historique** (les charges ont été exercées par des hommes, sauf rares exceptions), et, en conséquence, du fait de **l'usage**. L'usage est ainsi cautionné par la logique.
- La Commission en conclut que les noms de fonction sont toujours masculins.

Différentes raisons expliquent l'insuccès du genre non marqué dans la <u>langue usuelle</u> :

- Le refus, au nom d'une autre logique et de l'affirmation de l'individu, si présente dans notre civilisation, de faire disparaître « la personne physique sexuée » derrière le rôle social, chez des femmes qui ont le pouvoir de se faire entendre et de créer une nouvelle habitude de langage.
- L'incompréhension du public devant la rupture, imposée par la Commission, entre fonction et activité, et le refus spontané, quasi instinctif, d'admettre l'existence d'une fonction qui ne soit pas en même temps une activité. Cette dichotomie n'est acceptée que pour les titres honorifiques, dont le genre marqué est le plus souvent féminin : *Excellence*, *Altesse*, ou encore *Majesté*, qui s'adresse à la souveraineté spirituelle, au corps mystique de la personne du roi sacrée à Reims.

Il était utopique de penser que l'usage, en l'absence de toute campagne d'explication, intégrerait une nuance aussi subtile, dont le rapport de la Commission donne un exemple : « Le médecin des hôpitaux, Mme Isabelle Martin est nommée directeur de l'hôpital d'Alençon. Dans sa nouvelle activité de directrice, Mme Martin n'exercera plus son métier de chirurgienne. » [Souligné par l'auteur (NDLR).]

À côté de l'activité de médecin, de genre non marqué puisque la forme féminine a un autre sens, de celles de *directrice* et de chirurgienne, dont la féminisation est acceptée, la fonction de *directeur* demeure soumise au genre non marqué, c'est-à-dire à une forme masculine qui ne tient pas compte de la personne physique. Du fait de cette contrainte, deux genres différents sont utilisés pour désigner la même personne, créant de possibles ambiguïtés 10.

Or, une loi essentielle du langage consiste à favoriser la clarté et, comme nous l'avons signalé, la facilité.

Le genre non marqué appliqué aux noms de fonction ne pouvait donc guère dépasser le cercle restreint du personnel de l'administration – satisfait, d'ailleurs, d'une mesure qui simplifiait son travail – et de ceux qui connaissent et respectent les dénominations officielles, parmi lesquels nombre de femmes qui veulent affirmer leurs compétences en refusant une féminisation assimilée à une discrimination négative.

Refus ou désir de voir féminiser leurs titres, refus ou revendication de leur altérité, correspondent, chez les femmes, à une même volonté d'affirmer leur égalité. Des comportements opposés recouvrent, en fait, la même aspiration à la reconnaissance.

Anne-Marie Lathière

^{9.} Article 6.2.2.3. du rapport de la Commission.

^{10.} L'article du Monde en date du 8 décembre 2005 intitulé « Dans la presse, le féminin s'impose », illustrait le malaise né de l'incertitude du genre par une description cocasse souvent citée : « Vêtu d'un coquet tailleur rose, le chancelier allemand a serré la main du président. ».

Le saviez-vous?

Quelques expressions... à propos de la paille

Rompre la paille (avec quelqu'un)

Se brouiller avec lui, déclarer qu'on cesse tout rapport avec lui. Par allusion à un antique usage.

> « Pour couper tout chemin à nous rapatrier, Il faut rompre la paille ; une paille rompue Rend, entre gens d'honneur, une affaire conclue. »

(Molière.)

Homme de paille

Prête-nom.

« Le vieux malin avait des hommes de paille. » (Maupassant.)

Feu de paille

Ardeur qui ne dure pas.

« Ses amours étaient des feux de paille. » (Abel Hermant.)

Sur la paille

Dans la misère.

« Et qu'est-ce qu'il fait ce vieux saltimbanque ? Il nous ruine !... Il nous fout franchement sur la paille. » (Céline.)

La paille et le grain

L'apparence plus ou moins trompeuse, opposée à

l'utilité.

« Il y a plus de paille que de grain, d'apparence que de bonté. » (Oudin.)

Emporter la paille

Obtenir un succès remarquable.

Bajazet de Racine, selon Mme de Sévigné, « enlève la baille ».

Tirer à la courte

Tirer au sort.

paille

« Pour ce qui est de la Justice, elle sera bonne et brieve : si la cause n'est liquide [claire], l'on tirera à la courte paille à qui la gagnera !... » (Charles Sorel.)

Jean Tribouillard

L'orthotypographie: une nécessité pleine de finesse

« Ne coupez pas !... »

Il faut s'efforcer de ne pas couper par maladresse une communication téléphonique... Il faudrait également, par souci d'esthétisme et pour faciliter la lecture, éviter de couper des mots en bout de ligne. Mais c'est là un vœu pieux, qui n'est pas réaliste : la composition des textes sur des justifications (= des largeurs) étroites – telle une colonne de journal – et l'obligation d'égaliser les espaces entre les mots entraînent inévitablement des coupures de mots.

Il y a deux manières de couper : la coupure syllabique et la coupure étymologique. La première sépare les syllabes ; la seconde détache la ou les racines du mot, éventuellement le préfixe et le suffixe. Les deux sortes de coupure peuvent se confondre : si l'on coupe télégraphe, la coupure est à la fois syllabique et étymologique.

De nos jours, la coupure syllabique est de beaucoup la plus pratiquée. Ainsi, on ne coupe pas « pre/scrire », car la ligne du dessus semblerait alors s'achever (bien que ce ne soit pas le cas) sur une syllabe muette, à cause de l'absence d'accent sur le e; on coupe : pres-crire, ce qui mutile évidemment l'étymologie (præscribere, à l'origine « écrire en tête »). On n'utilise guère, en principe, la coupure étymologique – quand elle se sépare de la coupure syllabique – que dans quelques cas déterminés, par exemple yougo-slave, atmo-sphère, trans-alpin... et encore est-ce là un usage classique de moins en moins respecté.

Il semblera évident à tout le monde, pensons-nous, qu'il ne faut pas couper sur une lettre isolée : « é-tait », « î-lot », « a-bondance », « o-reille », « u-tile », sont de mauvaises coupures. Elles ne sont pas tolérables non plus même précédées d'une apostrophe d'élision : « l'Église d'O-rient », « c'é-tait un géant », « avenue d'I-talie », « l'o-tage »...

On ne doit pas non plus renvoyer à la ligne suivante un tronçon de mot comprenant moins de trois lettres. Ainsi, le mot *félicité* ne se coupera pas « félici-té », et la coupure « fé-licité » ne sera tolérée que sur de petites justifications, car en bout de ligne il faut aussi couper sur trois lettres au moins.

On ne coupe pas sur une apostrophe, sur un l', un c', un d', etc. Cela est toléré pour aujourd'-hui, prud'-homme, mais : a) on se doit malgré tout de l'éviter le plus possible ; b) l'apostrophe ne dispense pas du trait d'union, qui est toujours obligatoire pour marquer les coupures en fin de ligne ; c) on se l'interdit pour « presqu'-île ».

Mieux vaut éviter de rejeter à la ligne une syllabe muette isolée. On coupera for-midable, ou formi-dable, mais non « formida-ble », si l'on peut se l'épargner. Il faut surtout s'en abstenir à la fin d'un paragraphe, où cette syllabe muette surviendrait en début de ligne creuse. Autre mot en -ble, inexorable ne donne lieu à une coupure pleinement satisfaisante qu'entre xo et ra : inexo-rable. En effet, couper après in- (coupure étymologique), sans être intrinsèquement interdit, est ressenti aujourd'hui comme fautif par les usagers de la langue, et couper après ra rejetterait une syllabe muette au début de la ligne qui suit, chose admise, certes, quand on fait passer trois lettres au moins, et c'est le cas, mais assez peu recommandée, et toujours à éviter en fin d'alinéa : vous seriez jugé... coupable.

Jean-Pierre Colignon*

^{*} Apprendre et mémoriser l'orthographe par la logique, tel est le titre de l'un des ouvrages que Jean-Pierre Colignon publiera au mois d'octobre.

Courrier des internautes

Question: Une personne m'a demandé comment j'utiliserais l'expression savoir gré. Dans une lettre où l'on expose une situation à un supérieur hiérarchique en espérant qu'il se montrera compréhensif, on lui a dit de conclure par : « Je vous sais gré de votre compréhension. » Cette phrase, à mon avis, conviendrait si le destinataire s'était déjà montré compréhensif. J'utiliserais « savoir gré » au conditionnel si c'était suivi d'un verbe et dans le cas cité, j'écrirais plutôt : « Je vous remercie (d'avance) de votre compréhension ».

Réponse : Je ne peux que vous approuver. Quand on sollicite, savoir gré s'emploie au conditionnel : Je vous saurais gré de bien vouloir...

Autre interlocuteur : Employé au conditionnel, ce « je vous saurais gré de bien vouloir... » a, pour moi, une valeur injonctive déguisée, une forme très policée pour signaler qu'on attend que l'autre s'exécute, ce n'est plus une sollicitation. Je me garderai de l'utiliser dans une lettre adressée à un supérieur.

Réponse : Permettez-moi de corriger. Je vous saurais gré, au conditionnel, mode de l'éventualité, est déférent parce qu'il s'en remet au bon vouloir de l'interlocuteur ; c'est l'équivalent de Je vous serais reconnaissant [si vous vouliez bien...]. En revanche, le futur je vous saurai gré, employé notamment par les gens ou organismes qui vous envoient une injonction de payer, est impératif avec une menace sous-jacente. C'est une politesse hypocrite, le mode indicatif étant celui de la certitude, de l'action accomplie ou à accomplir. Les organismes publics qui possèdent des moyens de coercition l'emploient à dessein : vous n'avez pas le choix, il est entendu que vous devez vous exécuter.

Jacques Pépin



ESPACE DE MAUVAISE HUMEUR Par Jean BRUA

« Se coucher de bonne heure ne présume pas un lever reposé. Le constater, ce n'est pas revendiquer la posture proustienne qui consiste à narguer le penser figé. En privé, après tout, on peut bien s'autoriser un peu de laisser-aller... ».



Le jeu du discours et du hasard

Parmi les énormités qui ont tendance à prendre leurs aises dans le discours écrit, il faut souligner en rouge la confusion phonétique entre infinitif et participe passé du premier groupe (il a fait parlé; il a parler; elle va décidée de...); Tout se passe comme si, privé du secours de la grammaire, l'indécis s'en remettait au bon vieux « pile ou face» des familles. Le malheur est que les effets de l'ignorance des « fondamentaux » (comme on dit au rugby) ne se constatent pas seulement chez des blogueurs que rien ni personne ne « modère », mais de plus en plus souvent chez des professionnels ou contractuels sourds au bon sens, mais pas muets, hélas, dans leur domaine de communication. Lu par exemple en page sportive du Monde fr: ... Sochaux semble condamner à la descente en 2º division.



Enterrons l'ache de guerre

Certains vieux schnoques prétendent que le Français moderne ne fait pas les liaisons. Ce n'est pas vrai. Tandis que le vieux schnoque en furie dit : « Je hurle », le Français moderne dit : « J'urle ». Il ajoute : « Je t'eurte ta tête ». Quand il s'agit de météo, le Français moderne nous annonce une « os de température ». Ah, ça, c'est bien. Non seulement, il fait la liaison, il lie, il ne marque pas les distances, c'est convivial, mais il féminise l'os, qui a été trop longtemps macho. Quand il veut prophétiser modestement une évolution heureuse du climat, il parle d'une « légère rosse de température », là où le vieux schnoque nous entretiendrait sottement d'une « gentille cavale enfiévrée ». C'est tout de même un peu cavalier.

Bernard Leconte

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe. C'est à cette date que vous aurez à cœur, nous l'espérons, de renouveler votre adhésion et votre abonnement.

Cordon, s'il vous plaît!

M^{me} Michalon, concierge de l'immeuble, n'est pas contente. Pas contente du tout! « Je tempête. Je criarde. Je cogne du balai!, dit-elle, dans sa furie. J'en ai ras le bol d'entendre dans le poste et à la tévé qu'on parle plus français. Pépito – c'est mon fils, il fait des études, quand je sais pas, je lui demande – me dit que tout le monde cause comme ça. Même si beaucoup comprennent rien.

J'entends dans le poste parler à me souler d'ipads, de smartfones, tout ça « en temps réel ». Je peux continuer la liste, à me décrocher la mâchoire, mais je stoppe l'outrance. Grand Dieu, quand



arrêtera-t-on tout ce charabia? Qu'est-ce que ça veut dire « parler en temps réel »? Pépito me répond que ça veut dire « en direct, immédiatement ». Alors, pourquoi parler aussi biscornu?

Et l'ipade, dont Pépito dit qu'on pourrait le remplacer par tablette ; le smartfone, par ordiphone, mélange d'ordinateur et de téléphone, terme qui passe bien chez nous. Et que dire du salmigondis des termes nouveaux riches ou soixante-huitards, qu'il semble de bon ton d'avoir à la bouche dans les médias. Ainsi, *niouses*, *lôcoste*, et autres fadaises, alors que le français est riche pour exprimer toutes les nuances de ces vilains mots : bas prix, prix cassés, prix réduits... pour le dernier.

J'entends même à la radio publique – et c'est moi qui paie! – qu'il faut écrire à limèle donné. Pépito me rapporte que les cousins québécois emploient le mot courriel, un peu lourdingue, convenons-en. On a

proposé celui de mél, superbe contraction de messagerie électronique, court et simple, mais c'est trop facile pour des académiciens. Ils en veulent pas. Ils préfèrent des termes qui prennent pas. Ça doit justifier leur existence.

Mais que fait donc l'Actuel (président de la République...) ? Je lis la *Gazette des concierges*, qui parle de tout. Des cochonneries des gens de la haute, comme des élus menteurs. Mais aussi des nouvelles du pays. Pas vu dans le programme de François (le nôtre, pas celui de Rome) des mesures comme j'attends : suppression des aides aux commerces qui emploient des mots pas de chez nous. Campagne à l'adresse des clients comme moi, pour leur faire boycotter les « *market* » et autres. Ils appauvrissent notre langue. Qu'on les appauvrisse, en retour! Amendes aux journaux, TV et radios qui donnent voix à ces prédateurs. Et au rancart, les journalistes mal-disants!

Comme d'habitude, face aux idées de bon sens, volée de bois vert des accros au mal parler. On dit comme ça, parce que c'est dans le vent, sinon on est ringards. Et tout, et tout! Balivernes! Tout le contraire du vrai. Hommes de peu! Lourdingues! Veules! Pas étonnant qu'on rentre dans le mur avec de tels rigolos.

« Souvenons-nous! », me dit Pépito, qui aime bien son pays. Il comprend que c'est grâce à lui qu'il s'instruit. Que demain il aura un job. Peut-être du bonheur? Il est triste de voir que tout va à vau-l'eau. Souvenons-nous, aux XVII^e et XVIII^e siècles, le monde était français. Le monde pensait français. Le monde lisait français. Le monde parlait français. Sur tous ces points, nous étions le phare du monde, admirés et copiés par tous. On n'avait jamais rien connu d'aussi grand depuis Athènes et Rome! Et depuis...

Mais que fait donc l'Académie ? On n'a pas été informés d'interventions pressantes de sa part auprès des candidats à la présidence. Des lamentations, oui ! Des pays qui parlaient français passent à l'ennemi. Déluge assuré des pleurs de bon ton sur le sujet...

Mais, au vrai, où en sommes-nous? D'abord, on part pas de rien. Pépito me dit que notre langue serait aujourd'hui la plus influente au monde après celle que l'on connaît, d'ailleurs la plus parlée... en Chine. Et il ajoute : « On veut plus des "gisants" de la politique, inconscients du pouvoir de la langue et de ses écrits dans la réussite en affaires. Une culture qui s'affiche dans une langue internationale, puissante, dynamique, entraîne l'adhésion, l'achat, la reconnaissance. Devant une armée de volontaires qui en veulent, qui s'expriment, honorés et heureux d'être aussi gâtés par un si bel acquis, on respecte, on adhère, on s'incline. Michelin, expliquez-leur! Aujourd'hui, Angela Merkel est reconnue comme la femme la plus influente du monde. C'est bon pour les affaires du pays. Mercedes applaudit! » Pépito au pouvoir!

Prenons aussi exemple sur nos cousins canadiens, nous leur devons bien ça! Ils en veulent parce qu'ils ont le dos au mur. Les prédateurs les guettent. Applaudissent à leurs difficultés. Veulent leur néant. Faut-il toujours avoir l'adversaire devant soi, l'épée au poing, pour réagir, comme l'ont montré maints exemples dans notre Histoire? Notre faiblesse vient-elle de la non-perception d'un agresseur identifié? Autre exemple salutaire, le Bhoutan, pays grand comme une région française, au pied de l'Himalaya, avec ses 700 000 habitants, inscrit le développement de sa langue nationale parmi ses priorités. Et à partir de quel principe politique? Celui du BNB, le Bonheur national brut! Aussi, les Tibétains qui s'immolent par le feu, pour l'amour de leur langue!

Que l'élite en place mérite de l'être! C'est pour beaucoup sur cet aspect de notre avenir que le tribunal de l'Histoire nous jugera. Pour cela, montrons l'exemple.

Demain Franceland ou State of France? Non, France, simplement et pour toujours!

Michel Le Net

Défaillances de l'ordinateur

Comme François de Closets (*Zéro faute*) l'a magistralement démontré, la question de savoir s'il faut ou non réformer notre orthographe est dépassée. Même à l'école (hélas), l'écriture passera de plus en plus



par le clavier de l'ordinateur, et l'on sait ce dernier particulièrement doué pour corriger les fautes ; y compris, tenant compte du contexte, celles de grammaire et de syntaxe. Ami(e) lecteur(trice), veuillez vous imaginer assez distrait(e) ou éméché(e) pour avoir tapé ceci : « Quoi qu'on l'ai dit à corps et à cris lors de cette cession de l'Assemblée Nationale, il faut que vous soyiez sur que les quelques vingt imictions qui se sont succédées à l'envie dans les compte rendus ayant à faire aux ayant droits de

Mr Dupont, qui habite à deux cents sept Kms. du Hâvre, ne sont pas à priori d'ors et déjà caducs en terme d'honoraire ». Votre ordinateur, avec son correcteur électronique en embuscade, a su détecter et corriger les vingt-huit fautes que vous venez de commettre « à l'insu de votre plein gré »...

Closets ne le dit pas, mais une autre façon d'entrer un texte en machine est, et sera chaque jour davantage, la « reconnaissance vocale ». Avec NaturallySpeaking®, par exemple, plus vous parlez vite devant le microphone branché sur votre Mac ou sur votre PC, mieux vous voyez votre texte s'afficher correctement sur l'écran. Souvent cocasses, les rares erreurs vous sautent aux yeux ; cela vous évite de traiter de « sadique » le gestionnaire de votre copropriété...

Imaginez-vous maintenant, de plus en plus allumé(e), baragouinant à votre ordinateur : « En définitif, après qu'elle se soit permise, devant notre aéropage, de nous rabattre les oreilles avec son problème pécunier de rénumération, elle nous fit sans barguiner un espèce de panégérique de ses

périgrinations, de la rue de La Boétie à la place Clichy, en vue de pallier au dilemne de son infractus ». Vous venez de faire seize fautes d'orthoépie (du grec orthos, « correct », et epos, « langage »), des fautes « qu'on entend » et qui auraient dû blesser vos oreilles. Ces fautes-là aussi, l'ordinateur saura les détecter et les corriger!

Aujourd'hui, la plus répandue des fautes d'orthoépie résulte du mépris où sont tenues chaque jour davantage les liaisons euphoniques, par lesquelles la consonne finissant un mot doit être prononcée avec la voyelle initiale du mot qui suit. C'est une spécificité du français, donc un fleuron très (z)original et très (z)important de notre identité nationale! Allons (z)enfants... Depuis la création de la monnaie européenne, l'abandon de ces liaisons se manifeste furieusement. « La consultation à vingt-troi euros, le SMIC à mille cinq cen euros, vin euros, cen euros, deux cen euros, et même un (h)euro, deu euros, troi euros, si euros, hui euros, di euros ». Des millions de fois par jour...

Ce phénomène ¹ est triplement incompréhensible, stupéfiant : d'abord, parce qu'il n'a aucune justification ; ensuite, par l'ampleur de l'épidémie qui frappe même, horresco referens, bien des personnes de grande culture ; enfin, parce que peu de gens, me semble-t-il, s'offusquent du massacre. Ainsi, de proche en proche, notre langue est contaminée. On en arrivera à entendre « un po-au-feu, hui huîtres, les points sur lé i, trè élégant, plu utile, les jeune hommes, nou allon à di heures aux Chan-Élysées ; dan un (h)an, le troi avril, pour cen euros, vou iré au Éta-Unis ».

Dans le numéro 246 de *DLF*, M. Jean-Michel Lueza nous indiquait les liaisons (les (z)héros, huit (z)officiers, mille (z)euros...) faites mal (t)à propos. Folkloriques, elles m'amusent plutôt...

Bertrand Kempf

^{1.} Cf. Le Monde (12 février 2008), « Vos ouïes dégustent ? Cé à cause des euros ».

Pot-pourri

Nous remercions M. Sylvain Berger, consul général de France à Bruxelles, de nous avoir transmis ce texte qui circule sur internet.

- 1. Le plus long palindrome de la langue française est ressasser. On peut donc le lire dans les deux sens.
- 2. Squelette est le seul mot masculin qui se finit en ette.
- 3. Institutionnalisation est le plus long lipogramme en e. C'est-à-dire qu'il ne comporte aucun e.
- 4. L'anagramme de guérison est soigneur.
- 5. $0\dot{u}$ est le seul mot contenant un u avec un accent grave, qui a une touche de clavier à lui tout seul!
- 6. Le mot simple ne rime avec aucun autre mot. Tout comme triomphe, quatorze, quinze, pauvre, meurtre, monstre, belge, goinfre ou larve.
- 7. Endolori est l'anagramme de son antonyme indolore.
- 8. Oiseaux est, avec sept lettres, le plus long mot dont on ne prononce aucune des lettres : [o], [i], [s], [e], [a], [u], [x]. Oiseau est aussi le plus petit mot de la langue française contenant toutes les voyelles (sauf le y).

Cadeau de bienvenue!

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

Guerre linguistique*

À l'occasion de la semaine de la langue française (dernière semaine de mars), Abdou Diouf, ancien président du Sénégal qui dirige aujourd'hui l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a répondu dans Le Figaro du 20 mars aux questions de Sébastien Le Fol: « Les autorités françaises sont très engagées dans la défense de la francophonie. Il y a aujourd'hui 900 000 professeurs de français dans le monde. Ce n'est bas suffisant pour répondre à la forte demande. Mais la France a un rapport paradoxal à sa langue. La francophonie n'est pas le combat de ses élites intellectuelles. À leurs yeux, le français apparaît comme une cause ringarde. Alors que le français est, au même titre que l'anglais, la langue de travail des organisations internationales, beaucoup de hauts fonctionnaires français répugnent à s'exprimer dans leur langue... Le français n'est pas seulement le porte-étendard de la diversité culturelle, c'est aussi la langue du développement... La demande de français vient surtout d'Afrique. Selon les projections démographiques, 85 % des francophones pourraient être africains d'ici trente ans. »

Emboîtant le pas de Valérie Pécresse, Pierre Tapie et feu Richard Descoings, Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le gouvernement Jean-Marc Ayrault, souhaite instaurer l'anglais comme langue d'enseignement dans les universités et grandes écoles. Bref « l'anglo-américain pour tous ». Naturellement, des voix se sont élevées contre cette proposition... antinationale. Albert Salon, président d'Avenir de la langue française, ainsi que Défense de la langue française, l'Association Francophonie Avenir et Courriel n'ont pas tardé à manifester leur opposition. Tous dénoncent aussi un projet

^{*} Extrait de *L'Écrivain combattant* (nº 127), revue de l'Association des écrivains combattants, 18, rue de Vézelay, 75008 Paris.

Peillon tendant à introduire l'enseignement obligatoire, dès le cours préparatoire (CP), d'une langue étrangère, c'est-à-dire l'anglais. L'intention est claire : d'abord le bilinguisme à l'école, puis l'abandon du français comme langue principale d'enseignement ; enfin, le passage presque complet à l'anglais, langue unique pour tous, véhicule idéal de la « pensée unique » dénoncée par Claude Hagège, professeur honoraire au Collège de France. On constate que la langue française est attaquée en tenailles par l'enseignement supérieur et par les premières années de son apprentissage...

Albert Salon a aussi évoqué à l'assemblée générale de DLF un discours prononcé à Berlin, le 22 février 2013, par le président de la République fédérale allemande. Joachim Gauck a déploré « un manque de communication au sein de l'Europe », et affirmé qu'il était nécessaire d'adopter une langue véhiculaire. Des voix se sont manifestées contre ces propos, en contradiction avec le principe d'égalité des langues.

L'Académie française s'est élevée à son tour contre le projet de loi Fioraso, examiné en conseil des ministres le 20 mars - dans une déclaration adoptée au cours de sa séance du jeudi 21 mars. Ce projet de loi « contient une disposition propre à dégrader la situation de la langue française dans l'enseignement supérieur ». L'Académie française rappelle l'article I. 123-311 du Code de l'éducation, aux termes duquel la langue de l'enseignement supérieur est le français, sauf deux exceptions justifiées par les nécessités de l'enseignement des langues étrangères ou des enseignements dispensés par les professeurs étrangers invités. « Le projet de loi ajoute à cet article deux exceptions supplémentaires : lorsque les enseignements sont dispensés dans le cadre d'un accord avec une institution étrangère ou internationale ou dans le cadre de programmes européens. La première exception est beaucoup trop large. » La contrepartie des avantages qui sont offerts serait l'ouverture « de véritables franchises linguistiques dans les universités françaises ». « L'Académie française, fidèle à sa vocation de gardienne de la langue et de son évolution, souhaite attirer l'attention sur les dangers d'une mesure qui se présente comme d'application technique, alors qu'en réalité elle favorise une marginalisation de notre langue. En conséquence, l'Académie française demande instamment au législateur de renoncer à introduire

dans la loi une disposition portant atteinte au statut de la langue française dans l'Université. »

Sous le titre « La francophonie bataille d'avenir », Le Spectacle du Monde de mars 2013 nous a offert un ensemble d'articles sur ce sujet. À la question posée par Gabriel Rivière, « Serions-nous en situation de guerre linguistique ? Ou le mot est-il trop fort ? », Michel Mourlet, administrateur de Défense de la langue française et, sur Radio Courtoisie, animateur de l'émission « Français, mon beau souci » [cf. l'émission du 6 mai consacrée au projet de loi Fioraso (NDLR)], répond : « La langue est une arme économique et culturelle. Nous sommes, aujourd'hui comme hier, en état de guerre linguistique, religieuse, idéologique. Et nous le serons jusqu'à ce que le français ou bien retrouve une vigueur qui lui permette de résister aux agressions, ou bien se laisse embaumer dans le mausolée des langues mortes. »

Jacques Dhaussy

* * *

Quelques réactions à l'article 2 de la loi Fioraso

- 3 avril $\it Libération$ « Un amour de $\rm M^{me}$ Fioraso », d'Antoine Compagnon.
- 12 avril, presse Assemblée nationale : « Non la langue française n'est pas un frein à l'attractivité des universités » Pouria Amirshahi (député des Français de l'étranger).
- 18 avril, Le Figaro : « L'Université française menacée par le "tout à l'anglais" ».
- 24 avril, *L'Express* : « Enseigner en français ! », Jacques Attali ; *Le Canard enchaîné* : « Take your Pipette ».
- 25 avril, $Le\ Monde$: « Refusons le sabordage en anglais », Claude Hagège.
- 27 avril, *Le Devoir* (Montréal) : « Anglais dans les universités la controverse s'intensifie en France », Christian Rioux.
- 30 avril, Le Point : « Réforme des universités : pour ou contre les cours en anglais ? », Louise Cuneo.
- 2 mai, *Le Point*, Bernard Pivot et Erik Orsenna, interrogés sur les propos du ministre de la Recherche, justifiant ainsi sa loi : « *Si nous n'autorisons pas les cours en anglais* [...] *nous nous retrouverons à cinq à discuter de Proust autour d'une table* », Erik Orsenna répond « ... avec elle [M^{me} Fioraso], ce n'est pas la recherche du temps perdu mais du temps perdu pour la recherche. »

- 11 mai, France Inter : à la fin de sa revue de presse, Yvan Levaï a pris position contre l'article 2 du projet de loi Fioraso et mis en valeur la langue française.
- 11 au 17 mai, Marianne: « Une gifle à la langue française », Pouria Amirshahi.
- 13 mai, La Croix: « L'Université prend l'accent anglais », Pascal Charrier et
- « Cette loi est lourde d'orages et de défaites », entretien avec Bernard Pivot, recueilli par Flore Thomasset.
- 21 mai, Europe 1 soir : « Faut-il des cours en anglais dans les facs françaises ? » ; le Journal d'Arte, « Le français en danger ? ».
- 23 mai (jour où la loi a été votée), *Le Monde* titre son article avec cette phrase du député Jacques Myard : « *Quel est donc ce peuple qui a honte de sa propre langue ?* »

Tastevin et tastemots*

- 1. Parmi ces trois personnes, quelle est celle qui ne boit pas de vin ?
- acratopote • abstème • acratophore
- **2.** Lors d'un festin, à partir du Moyen Âge, qui intervient après le *bouteiller* et le *sommelier* ?
- **3.** Dans l'argot des musiciens, quelles notes (altérées : dièse ou bémol) peuvent évoquer un état d'ébriété avancé ? Pourquoi ?
- **4.** Retrouver un synonyme de l'adjectif *ivre* avec *m-b-r-q-a-i-u-e-i* (utiliser une seule fois toutes les lettres).
- 5. Quand un vin est-il à une oreille, à deux oreilles?

Gilles Fau Délégation du Lot

^{*} Réponses page XIV.

Loi du 4 août 1994 application

En 2012, les associations Défense de la langue française, Avenir de la langue française et l'Association francophone d'amitié et de liaison se sont conjointement constituées partie civile dans cinq procédures concernant l'information des consommateurs et la publicité ¹ : quatre à Paris et une à Senlis.

Ces constitutions de partie civile ont toutes été engagées à la suite, pour chacune, d'un procès-verbal d'infraction, conformément à la loi, dressé soit par les directions départementales de la cohésion sociale et de la protection des populations, soit par les directions départementales de la sécurité de proximité (en l'espèce, celle de Paris rattachée à la direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne)².

Elles ont visé des produits, des services ainsi que des infractions variés.

Les produits: produits textiles, produits cosmétiques, jouets.

Un service : le cas d'un affichage publicitaire pour le compte d'un mouvement religieux.

Les infractions: différentes mentions d'étiquetage ainsi que des mentions publicitaires sur des affiches invitant à un rassemblement religieux.

Les langues en cause ont été l'anglais, suivi de très loin du tamoul parfois accompagné d'une autre langue : l'arabe.

^{1.} La publicité ne doit pas être confondue avec l'information des consommateurs : elle n'a pas pour mission de les informer mais de les attirer.

^{2.} Elle-même rattachée à la préfecture de police de Paris.

Les associations ont obtenu gain de cause dans toutes les procédures.

La cour d'appel de Paris, statuant les 15 mai et 6 novembre sur deux jugements, le premier rendu en 2008, le second au début de l'année, a, dans le premier cas, infirmé (rendu un arrêt contraire) le jugement favorable aux associations en prononçant son annulation pour excès de pouvoir, le tribunal, saisi à l'égard d'une personne physique, condamnant la



personne morale ; dans le second, infirmé, au bénéfice des associations, la décision de première instance, en reconnaissant le préjudice subi par elles du fait de publicités en langue étrangère.

L'année 2012 apparaît marquée par un événement majeur : la reconnaissance, pour la première fois, semble-t-il, de la pleine application de la loi en matière précisément de publicité et la reconnaissance, comme on vient de l'indiquer, du préjudice subi par les associations dans ce domaine. Ce fait marquant est lié à un autre : l'établissement, apparemment pour la première fois aussi, d'un procès-verbal d'infraction à la loi par des agents de police judiciaire (un procès-verbal d'infraction dressé en matière d'affichage publicitaire).

Le domaine de la publicité pourrait devenir un nouveau champ d'application de la loi pour les associations comme semblent le confirmer d'autres procédures en cours en ce début d'année.

Jean-Claude Amboise*

^{*} Me Jean-Claude Amboise, docteur en droit, est l'avocat des trois associations agréées.

Mots croisés de Melchior

- 1. Poète fleuriste.
- 2. De Thermidor. On se rue vers lui!
- 3. Le propre de l'homme. Bouche cousue.
- 4. À lui, à l'envers. Le 2e du 2.
- 5. Petite coureuse.
- 6. De Balzac et du Mans.
- 7. Nécessite une entente. S'amuse.
- 8. Pronom. D'or, de sel ou de rien. Société sans nom.
- 9. Sans taxes ajoutées. Éprouvai.
- Cruellement célèbre.
 N'est pas seul sur le pont.

- A. Celui-ci n'a pas les clés du paradis.
- B. Continent. Petits myriapodes.
- C. Le Maurice de Montmartre. À toi.
- D. Carburant ou vêtement.
- E. Sans timbre. Sort tantôt d'un puits, tantôt d'une bouche.
- F. Aurait pu se noyer dans le lac.
- G. Vous plumerai-je?
- H. Règle dure. Fait une tante avec le second C.
- l. Marguerite n'en avait qu'un seul. Antonio ou Francisco.
- J. Dans le pré. Sur l'œil ou sous la tête.

Le français pour Alain Duault

Invité d'honneur du déjeuner du 6 avril (voir p. VI), le lauréat du prix Richelieu 2013 y prononça ce très beau remerciement.

Richelieu est l'exemple d'un mot dont les sens multiples disent combien la langue française est une mine pour l'esprit : il évoque bien sûr le cardinal Armand Jean du Plessis, ministre de Louis XIII et surtout



fondateur de l'Académie française. Mais Richelieu évoque aussi la ville éponyme d'Indre-et-Loire qui fut largement conçue et édifiée par le cardinal. Ou ces souliers élégants à lacets que portent les citadins. Dorénavant, pour moi, Richelieu sera synonyme d'un accord avec des gens de goût, vous-même qui m'honorez de ce prix Richelieu dont j'entends bien qu'il s'attache à la défense de la langue française.

Ce combat pour le maintien d'une certaine élégance de notre langue s'avère aujourd'hui indispensable face à l'avachissement intellectuel que chacun peut constater et dont la langue est le reflet. Et ce combat n'est pas dissociable, pour moi, d'un autre, tout aussi fondamental, le combat pour la beauté, qui donne à l'homme sa singularité : s'attacher à l'esthétique, c'est dépasser le seul utilitarisme, c'est s'arracher à l'animalité, c'est se mettre en chemin vers le sublime. Une simple petite histoire éclairera mon propos : un jour, quatre hommes prennent place dans une voiture, un peintre, un prêtre, un bandit et un sage. Survient un terrible orage qui fait déraper et verser la voiture en plein milieu de la campagne. Nulle lumière à la ronde, la pluie qui tombe dru : les

quatre voyageurs avisent une grotte au-dessus de la route et se dirigent vers elle pour s'y abriter. Le peintre pénètre en premier dans la grotte et, admirant le jeu de la lumière sur ses parois, s'écrie : « Quel endroit magnifique pour installer un atelier! ». Le prêtre entre à son tour et, son regard balayant l'espace et la hauteur de la voûte, affirme, enthousiaste : « Quel lieu idéal pour créer une chapelle! ». Se pressant sur ses pas, le bandit s'extasie en observant la vue qu'offre la grotte en surplomb de la route et lance : « Quel parfait promontoire pour tendre une embuscade! ». Le sage arrive en dernier, jette un regard circulaire, et murmure simplement : « Quelle belle grotte! ». Clarté, simplicité, humilité, sens du partage à travers le langage : la défense de notre langue contre ses acculturations qui sont trop souvent des déculturations semble une évidence. Pourtant, au-delà du constat, qu'est-ce qui fonde cette bataille nécessaire ?

On sait que l'univers est un grand vide peuplé de myriades d'étoiles, de nuages de gaz et de poussières : l'effondrement, il y a plus de cinq milliards d'années, d'un de ces nuages cosmiques a donné naissance au soleil, aux planètes, surgissant littéralement de la nuit des temps. Ouelques millions de siècles plus tard, après qu'orages, foudres et mille autres cataclysmes eurent soufflé sur cet espace aujourd'hui appelé « la Terre », un signe a été reconnu, une marque sur une paroi peut-être, un geste répété, une reconnaissance – un langage. Le ciel a continué à se déployer alors au-dessus de ce nouvel océan de signes, puis de mots. Et ces signes, ces mots ont donné un sens à ce qui apparaissait : un nuage plus grand qu'un autre, ou plus petit, plus clair ou plus sombre, plus aimable ou plus oubliable - plus beau. Tout s'est distingué, la chambre des vents, les ailes de pluie des nuages, le contour énigmatique d'un visage, le bruit du souffle qui sort de la bouche : l'un a préféré ceci, l'autre cela, la différence et le désir ont ensemencé la beauté, son langage.

Quand Milan Kundera écrit que « la laideur s'empare du monde », il pointe avec justesse ce délabrement généralisé des valeurs fondatrices de notre société tel qu'il se manifeste en particulier dans cette langue qui demeure notre ciment commun. Car la langue non seulement dit les choses mais les éclaire : la lente extinction de la poésie à notre époque est un symptôme. Donc si l'on est bien conscient de ce qu'est ce langage

qui nous unit, il semble urgent de mettre en œuvre ce qu'on pourrait appeler une écologie de la langue, qui lui évite cette perdition de plus en plus accélérée sous l'œil indifférent des pouvoirs publics. Le danger le plus évident est bien sûr cette invasion pernicieuse de l'anglo-américain, jusqu'à des aberrations de plus en plus sidérantes : je voyais l'autre jour une affiche cinématographique annonçant un nouveau film, « Deux days à Paris » (pourquoi pas Two days in Paris ou plutôt Deux jours à Paris ?), dont on vantait le « casting » (au lieu de la distribution)! Mais sans même aller au cinéma, combien de collègues se disent « overbookés », ou assommés par un « jet lag » qui les rend « out » ? Combien nous offrent des « best of » (alors que le beau mot de florilège sonnerait tellement mieux, ou, à tout le moins, celui de compilation)? Je n'ai pas besoin d'insister : chacun a eu sans aucun doute l'occasion de l'éprouver. Que faire alors ?

Ne jamais relâcher son attention : la rectitude du langage est aussi une question de politesse vis-à-vis de son interlocuteur ou de ses auditeurs, téléspectateurs et lecteurs. De même qu'on n'a pas plaisir à converser avec quelqu'un qui est avachi presque à l'horizontale dans un fauteuil, on n'a pas non plus envie d'écouter quelqu'un qui écrase la langue de mille et un anglicismes ou autre verlan pour aboutir à une bouillie. Je vous en propose trois exemples, notés à la volée dans les transports en commun : « *Ie m'suis fait une toile de ouf en prime* » ou bien « elle est relou la meuf avec ses starlights blue pour faire genre » ou encore « mate, elle est zarbi la gonze avec son kid ». Trois phrases parmi tant d'autres qui donnent le sentiment de ne plus partager notre langue, d'être étranger dans son propre pays car la langue qu'on y parle n'est plus la langue française qui nous était commune : c'est une langue qui se délite, s'absente d'elle-même. Si l'on ne parle pas encore ainsi à l'antenne encore que certaines émissions, pour faire jeune (et l'on dit maintenant « djeune's ») y sacrifient! –, les dérives guettent : ainsi de cette mode des élisions de syllabes. On invite le public à chercher une « appli sur le net » et non une application sur internet, à utiliser son « ordi » et non son ordinateur, on conseille une école « d'ingé » ou une école « de co » si l'on veut orienter des jeunes gens vers une école d'ingénieurs ou une école de commerce : comme si un mot de plus de deux syllabes était devenu

impraticable pour le locuteur français de la nouvelle génération! Donc, non seulement la langue s'appauvrit, mais la syntaxe se délite, tout se réduit à un langage de communication dont les SMS ont tracé l'espace restreint et l'orthographe phonétisée. Mais certains écrivains se laissent glisser sur cette pente funeste, réduisant leurs phrases à quelques mots fonctionnels ou à des injonctions qui tiennent lieu de réflexion: donner des noms serait cruel!...

Que faire devant ce déferlement mortifère ? Continuer de pratiquer notre langue en faisant briller ses richesses, ne jamais renoncer face à la dictature du linguistiquement incorrect, croire à la beauté de cette langue et à la beauté qu'elle véhicule. Platon dit que « la beauté est la lumière des idées » mais, justement, ces idées passent par la langue, notre langue, notre bien commun, notre lien, l'héritage d'une mémoire qui noue les générations. Il serait dommage d'abaisser les idées dans l'abaissement de la langue et de perdre ainsi la lumière que nous apporte la beauté. Je laisserai le dernier mot au journaliste, philosophe et poète italien Guido Ceronetti : « Tant qu'il existera des fragments de beauté, on pourra encore comprendre quelque chose au monde ».









Alain Duault, journaliste musicologue, né en 1949 à Paris. Diplômes : maîtrise de lettres et sciences humaines.

Carrière: producteur à France Culture et France Musique; critique musical à la NRF, au magazine *Elle*, aux *Nouvelles littéraires*; présentateur de très nombreuses émissions musicales sur Antenne 2 et France 3, sur Europe 1 et sur RTL; critique musical et chef de la rubrique Musique à *L'Événement du jeudi*; directeur des programmes musicaux de France 3 et animateur d'une émission quotidienne sur Radio Classique.

Auteur et interprète des spectacles *Verdi, une passion, un destin, Victor Hugo, la légende d'un siècle, Rencontre avec George Sand*; président des Fêtes romantiques de Nohant et des Rencontres internationales Frédéric Chopin.

Nombreuses œuvres, poèmes et romans, dont le dernier, Les Sept Prénoms du vent, ouvrages musicaux, dont Verdi, la musique et le drame, L'Opéra de Paris, Guide du disque compact classique, Invitation à l'opéra, Schumann, le goût de l'ombre, L'opéra vu par Alain Duault, et récemment le Dictionnaire amoureux de l'opéra. Décoration: chevalier de la Légion d'honneur, commandeur

Distinction : Grand prix de poésie de l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre (2002).

des Arts et des Lettres.

Nouvelles publications



« ENCHANTÉ DE FAIRE VOTRE PLEIN D'ESSENCE » ET AUTRES JOYEUSES CALEMBOURDES de Marie Treps

Librairie Vuibert, 2013, 176 p., 14.90 €

Quand une très sérieuse et renommée linguiste se déchaîne au pays du Calembour, cela donne cet ouvrage inattendu et follement drôle. Le calembour est partout, chez les enfants, notre épicière, à la télévision, sous la plume des grands écrivains, parfois d'une grande simplicité, parfois très élaboré, voire peu compréhensible. En tout cas, il méritait cette étude exhaustive non moins qu'exemplaire. La *personne* à

gratin ne vaut-elle pas mieux que grata, le mec que le nec plus ultra; mais est-il sage de dire: « merci d'être velu », « Casse la tienne », « À la brochette de foie »; est-il intéressant d'être « riche comme Fréjus », d'avoir sur la tête « l'épée de la dame au clebs », ou encore de « sortir de la cuisine de Jupiter »? En prime, une nouvelle inédite, le roman d'une Madame Rose, sous les pas de laquelle fleurissent les calembours et qui pendant la clavicule lit des romans à l'eau d'Éros. Bibliographie et index. Nicole Vallée



365 EXPRESSIONS MYTHOLOGIQUES ET BIBLIQUES, de Paul Desalmand et Yves Stalloni Chêne, 2012, 288 p., 15,90 €

Très souvent nous employons des expressions « toutes faites » dans la conversation, instinctivement, sans penser à leur origine, que nous avons souvent oubliée : « On est toujours puni par où l'on a péché », « Être le sosie de quelqu'un », « la porte étroite », « Né de la cuisse de Jupiter », « Riche comme Crésus ».... Ce nouveau dictionnaire, joliment illustré, vous donne toutes les références nécessaires. Bref, c'est un excellent

rafraîchissement de la mémoire. Il est parfois surprenant. Vous pensez peut-être que Procuste n'avait qu'un lit pour martyriser ceux qu'il détroussait. En réalité, le brigand en avait deux : un pour les trop grands et un pour les trop petits, afin de les recroqueviller ou de les étirer... douloureusement. Cet ouvrage, écrit avec charme et esprit, mettra de l'ordre dans le capharnaüm de vos préjugés et vous aidera à devenir bienheureux comme un « simple en esprit ». Jacques Dhaussy



LES PLUS BELLES EXPRESSIONS DE NOS RÉGIONS, de Pascale Laffite-Certa Points Seuil, « Le goût des mots », 2012, 254 p., 12 €

Encore des expressions populaires ! Je vous entends déjà vous rebiffer... Seulement voilà, celles-ci viennent tout droit de nos terroirs, sont parfois en dialecte local et plus savoureuses et imagées les unes que les autres. Et si l'auteur ne nous donnait pas leur signification – avec leur histoire pour faire bonne mesure –, les comprendrions-nous toutes ? « Il fait boucaille » ¹, gémit le Breton ; « Ne monte pas sur ton poironnier » ², demande-t-on au Bourguignon. « Il a voulu breuiller au

barrelot »³, va-t-on reprocher à un Franc-Comtois. « Je vais faire ducasse »⁴, se réjouit le Ch'ti. « Moi, j'ai le veuzon »⁵, soupire le Poitevin. En attendant l'arvoyure, je vous souhaite, comme le Provençal, de « rire à vous en faire péter l'embouligue »⁶, mais surtout de ne pas « faire le câcou »⁷. N. V.

1. Il fait gris et il bruine. 2. Ne t'emporte pas. 3. ...prendre une place occupée. 4. ... faire la fête. 5. Je suis mélancolique. 6. ...le nombril. 7. ...le malin.



LA REVANCHE DES NULS EN ORTHOGRAPHE, d'Anne-Marie Gaignard Calmann-Lévy, 2012, 256 p., 16.90 €

Ce livre se veut un message d'espoir pour les mal-appris de l'école (et pour leurs proches). Étiquetés hâtivement dyslexiques, ces enfants, même soumis à des remédiations souvent inefficaces, vivent un pénible sentiment d'échec qui les poursuit parfois toute la vie.

L'auteur met en cause l'incohérence des démarches d'apprentissage de la lecture utilisées et précise : « Je ne suis pas en train de dire qu'il y a une [méthode] meilleure que les autres... Je pense sincèrement que l'utilisation d'une méthode qui permet d'activer les trois types de mémorisation, celle de la vue, celle de l'ouie et celle du geste porterait ses fruits. »

Au passage, elle déplore le manque d'empathie de certains enseignants et le recours trop facile aux orthophonistes ainsi que le faible rendement des rééducations. On peut regretter cependant le côté excessif du procès fait aux enseignants.

Victime elle-même de méthodes d'apprentissage contradictoires et d'une stigmatisation précoce, elle se consacre à aider ceux qui ont été exclus d'un accès gratifiant à la langue écrite. C'est surtout dans le cadre d'une relation duelle qu'elle redonne confiance aux élèves, qu'elle détermine la démarche cognitive la mieux adaptée à chaque cas, (ré)invente et met en œuvre les procédés les plus adaptés. Michel Jordan



PETITES CHRONIQUES DU FRANÇAIS COMME ON L'AIME, de Bernard Cerquiglini Larousse, 2012, 352 p., 20,90 €

Je vous invite à déguster chaque jour, avec lenteur et componction, l'une des 340 savoureuses chroniques d'un grand linguiste, recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie et oulipien de surcroît. Et après ? Aurez-vous avec lui percé tous les secrets du français, parcouru sans vous perdre ses perfides labyrinthes ? Que nenni, mais vous aurez passé des moments bien délectables. Mieux vaut « payer rubis sur l'ongle » que « rester coi quand on est à quia ». Pourquoi ne plus dire : « Le

 $ro\grave{e}$, c'est $mo\grave{e}$ »? Choisissez plutôt d'« apporter des fraises » que de « ramener votre fraise »! Comment diable distinguer persienne, contrevent, volet et jalousie? Enfin, pourquoi l'imbécile n'a-t-il besoin que d'un seul l quand imbécillité en veut deux? Et une foule d'anecdotes inédites pour faire bon poids, bonne mesure... N. V.



LA GRAMMAIRE PARALLÈLE, de Christian Moncelet Chiflet & Cie, 2012, 224 p., 14,50 €

Mais non, Grammaire n'est pas une vieille, confite en dignité, parlant d'un ton impérieux, minaudant sur un plus-que-parfait imparfait du subjonctif.

L'auteur, « grammaérien » revendiqué, entend nous faire déguster ses débordements, ses aventures, ses escapades. *La Grammaire parallèle* dérègle à bon escient les structures figées, encourage les mots à « bativoler » dans les airs, à nouer de fécondes amitiés avec les images. Elle anime l'ankylosé, le liquéfié, met une plume colorée dans le

culte de la rigueur. Elle se veut pragmatique, soucieuse de frapper juste, au bon moment, au bon endroit. À l'appui de ses dires, ce gouleyant ouvrage fourmille de citations dont nous offrirons une seule : « On ne dit pas *jerrican*, mais *je me bidonne*, *déconfiture*, mais *manque de pot*, *cocotte-minute*, mais *péripatéticienne pressée*. » Conclusion : et si on se *grammusait* au lieu de *s'engrammairder*? Abondante et utile bibliographie. N. V.



TRAVAILLEUR DE L'OREILLE QUI TRAÎNE. MA VIE AVEC LES MOTS, de Pierre Merle Éditions de Paris - Max Chaleil, 2012, 190 p., 17 €

Cet auteur de nombreux ouvrages sur la langue française, dont un irrésistible *Politiquement correct*, nous démontre ici sans conteste qu'avoir « l'oreille qui traîne » en toutes circonstances, en tous lieux, à tout instant, permet les plus savoureuses et les plus inattendues des découvertes. Suivons-le donc au fil de quelques chapitres : « Tchatche en liberté »... non surveillée : s'éclater, pulsions, fantasmer, lapsus...

« Comme une fusée » : français branché, vachement, flinguer... « La couleur des mots » : un angle mort (quel mystère !), prorata, à hue et à dia... « Insultes politiques ça se remuscle » : poujadiste en sandales, tapir eczémateux, capitaine de pédalo... « Le patois et moi » : benne, ça va pas le faire, sougner, trifoles, tout sarrassouné... Citons encore : « J'en pince pour Gigalpince »... « L'oreille des songes »... « Cul de poule et autres légers emplumages »... « Un mot de l'initialite galopante »... À la fin de ces trente-huit chapitres, vous n'êtes pas « normal » si vous ne vous retrouvez persuadé que, non seulement outils de communication, les mots sont la vie même. N



PETIT DICO DES MOTS DÉMODÉS ET OUBLIÉS, de Sylvie Brunet Éditions City, 2012, 192 p., 14.95 €

Évidemment, cette recension des mots tombés en désuétude, trésors enfouis dans les placards de notre langue, n'est pas la première en date, et notre cher Jean Tribouillard a déjà maintes fois appelé notre attention sur eux. Mais son auteur, combinant le sérieux et la légèreté (mais oui!) nous détaille très agréablement leur origine, leur sens

et même les raisons de leur quasi-disparition. Et parmi les quelque 200 présentés, il y en a bien que vous ignorez totalement. Jugez-en : Comme il avait les chocottes, cet olibrius qui dissimulait ses bacchantes sous un cache-nez partit batifoler avec d'autres dévergondés amateurs de clopinettes. Et pas de traduction aujourd'hui. Index des auteurs et des mots. Nombreux dessins amusants. N. V.

À signaler :

LA FABRIQUE DES MOTS, d'Erik Orsenna, de l'Académie française, illustrations de Camille Chevrillon (Stock, 2013, 144 p., 15 €).

 $\ \, _\, \texttt{M\'EMORISER}\,\, \texttt{L'ORTHOGRAPHE}\,\,\, \texttt{DES}\,\,\, \texttt{MOTS}\,\,\, \texttt{COURANTS},\,\, \texttt{d'Yves}\,\,\, \texttt{Martinez}\,\,\, \texttt{et}\,\,\, \texttt{Jean}\,\,\, \texttt{Fenech}\,\,\, (\text{RETZ},\,2013,\,184\,p.,\,17\,\, \clubsuit).$

- À TABLE... LE MENU !, de Patrick Rambourg, préface de Pascal Ory (Honoré Champion, « Champion les mots », $2013, 128 \, \mathrm{p.}, 9,90 \, €$).

- $\verb| 365 EXPRESSIONS DE NOS GRANDS-MÈRES, de Jean Maillet (Les Éditions de l'Opportun, 2013, 366 p., 9,90 €).$
- LES MOTS QUE J'AIME. ET QUELQUES AUTRES, de Jean-Michel Ribes (Points, « Le goût des mots », 2013, 120 p., 10 €).
- _365 EXPRESSIONS DES MÉTIERS EXPLIQUÉES, de Dominique Foufelle (Chêne, 2013, 240 p., 15,90 €).
- _ PETITES IGNORANCES DE LA CONVERSATION, de Charles Rozan (Éditions des Équateurs, 2013, 1^{re} éd. 1856, 352 p., 13,50 €).
- _ CURIEUSES HISTOIRES DE NOMS DE LIEUX DEVENUS COMMUNS, de Christine Masuy (Éditions Jourdan, 2012, 264 p., 15,90 €).
- LE DICO DES MOTS QUI N'EXISTENT PAS... ET QU'ON UTILISE QUAND MÊME, d'Olivier Talon et Gilles Vervisch (Éditions Express-Roularta, 2013, 288 p., 12,90 €).
- LE LANGAGE DES DIRIGEANTS : UNE MÉTAMORPHOSE. MANIFESTE, de Jeanne Bordeau (Les éditions de l'Institut de la qualité de l'expression, 2013, 92 p., 20 €. On peut le commander sur le site www.institut-expression.com).

Vie

de l'association

Sommaire

Assemblée générale.	П
Les délégations en 2012.	I
Déjeuner et prix Richelieu 2013.	V
Nouvelles des délégations\	
Brigitte Level - 1918-2013.	
Le Plumier d'or 2013.	Ш
Pour le prix Richelieu 2014.	

Fribune.	X
Échos.	. XII
Fastevin et tastemots.	XIV
Solution des mots croisés	XIV
Prochaine réunion.	XIV
Rullotin d'adhésion	YVI

Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris. S'adresser exclusivement au secrétariat: 222, avenue de Versailles, 75016 Paris. Tél.: 01 42 65 08 87.

Fondateur : Paul Camus (†), ingénieur ECP. Vice-présidente honoraire : M^{me} Brigitte Level (†), Administrateurs honoraires : MM. Pierre Edrom et Jean Tribouillard.

Président : M. Philippe Beaussant, de l'Académie française. **Vice-présidente :** M^{me} Françoise de Oliveira.

Trésorier: M. Christophe Faÿ.

Trésorier adjoint: P^r Jean-Jacques Rousset.

Secrétaire générale: M^{me} Guillemette Mouren-Verret.

Secrétaire général adjoint: M. Marceau Déchamps.

Administrateurs: M^e Jean-Claude Amboise, P^r Pierre Arhan,

MM. Antoine Blanc, Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy,

Jean-Paul Clément, délégué auprès du président,

Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy,

Marc Favre d'Échallens, M^{me} Claire Goyer, MM. Michel Jacques, Hervé Lavenir de Buffon, M^{me} Corinne Mallarmé, MM. Michel Mourlet, Alain Roblet, François Taillandier, M^{me} Marie Treps et M. Bernard Wentzel. Adjoint au secrétariat général: M. Jacques Pépin.

Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

$$\label{eq:correction} \begin{split} \textbf{Cercle Ambroise-Par\'e} : & pr\'esident : P^r \ Jean-Jacques \ Rousset. \\ \textbf{Cercle Blaise-Pascal} : & pr\'esident : M. Georges Gr\'eciet. \\ \textbf{Cercle des enfants} : & pr\'esidente : M^me \ Françoise \ Etoa. \\ \textbf{Cercle franco-allemand Goethe} : & pr\'esident : M. Charles \\ \textbf{Meunier.} \end{split}$$

Cercle François-Seydoux

 $\label{eq:cercle} \mbox{ Cercle des journalistes}: président: M. Jean-Pierre Colignon. \\ \mbox{ Cercle Paul-Valéry}: présidente: M^{me} Brigitte Level (†).$

Assemblée générale

C'est à la Sorbonne, dans l'amphithéâtre Bachelard, que s'est tenue, le 6 avril, notre assemblée générale.

Présenté par la vice-présidente, Françoise de Oliveira, et la secrétaire générale, le rapport moral* a été adopté à l'unanimité. Des nombreuses activités menées en 2012, il faut retenir l'ampleur prise par les concours (22 000 candidats pour Le Plumier d'or), les nombreuses dictées, l'application de la loi – décrite par M[®] Jean-Claude Amboise –, l'action menée par le Cercle des enfants, décrite par sa présidente, Françoise Etoa, la Carpette anglaise, etc.

Commenté par le Pr Jean-Jacques Rousset, trésorier adjoint, le rapport financier* fut approuvé à l'unanimité.

Les administrateurs sortants, M^{me} Claire Goyer, le P^r Pierre Arhan, MM. Jean-Pierre Colignon, Marceau Déchamps, Christophe Faÿ et Michel Jacques ont été réélus, et nous avons eu le plaisir d'accueillir M^{me} Marie Treps et M. Antoine Blanc, sur lesquels nous fondons tous de grands espoirs pour l'association.

Parmi les très nombreux participants étaient venus d'Algérie, de Belgique ou de province : notre président Philippe Beaussant, de l'Académie française et M^{mes} Yvette Argoud, Anne-Marie Bault, Anne-Marie Ciron, Jacqueline Duverneuil, Claire Goyer, Marie-Gabrielle Laurent, Nicole Lemoine, Véronique Likforman, Françoise Michel, Éliane Moras ; MM. et M^{mes} Christian Canceil, Philippe Castelain et Claude Gangloff ; MM. Bernie Aubert, Claude Boissinot, Achour Boufetta, Jean Clochard, Bernard Dumont, Daniel Joly, Philippe Le Pape, Christian Massé, le docteur Roland Sauvaget et M. Alain Roblet.

Enfin furent longuement applaudis les onze adhérents fidèles à DLF depuis 1973 : Mmes Anne-Marie Guillaume et Micheline Liboiron ; MM. Michel Alamone, André Brissinger, Philippe Charriaud, René Ducreux, Alain Gautier, Maurice Mary, François Menny, Éric Thirion et Lucien Tollet. G. M – V.

Les délégations en 2012

En prolongement des actions conduites par le siège parisien de Défense de la langue française, les délégations ont été également très actives en 2012.

Les activités de la **délégation de l'Allier** ont été suspendues par la présidente le 20 février 2012 en raison de problèmes de santé familiaux.

En fin d'année, une lueur d'espoir de reprise a été perçue.

Présidée par M^{me} Anne-Marie Flamant-Ciron, la **délégation de Bordeaux** s'est beaucoup attachée à son fonctionnement, tant sur le plan comptable que sur celui des effectifs :

^{*} Le rapport moral, accompagné des sources du recrutement des 435 adhésions de l'année 2012, et le rapport financier seront adressés aux adhérents qui en feront la demande au secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

d'anciens adhérents sont revenus et une dizaine de nouveaux membres sont prêts à s'engager dans des actions de défense. Quelques points positifs sont déjà constatés comme des remarques parues dans le quotidien *Sud-Ouest*. La délégation s'investit dans des démarches d'approche avec les médias comme adhérer à une association de lecteurs. Une cérémonie de remise de diplômes a été organisée pour les lauréats du Plumier d'or, en présence de leurs professeurs, au musée d'Aquitaine. De nombreux adhérents assistent aux conférences mensuelles. Même s'il y a encore quelques difficultés de fonctionnement, la délégation de Bordeaux est sauvée.

Présidée par Mme Claire Goyer, la **délégation de Bruxelles-Europe** a tenu une assemblée générale, ainsi que des réunions mensuelles du bureau et des réunions trimestrielles du conseil d'administration. Quatre lettres électroniques d'information ont été adressées à de nombreux destinataires, trois articles publiés dans la revue DLF et un dans la revue L'Année francophone internationale 2012 - 2013. La délégation relaye régulièrement les initiatives de ses partenaires, et en particulier l'OIF. Des lettres ont été envoyées aux candidats à l'élection présidentielle en France ainsi qu'aux candidats à l'élection législative 2012 pour la circonscription des Français établis hors de França. Claire Gover a participé au 1er Forum mondial de la langue française (Québec, 2-6 juillet), aux 3es Assises européennes du plurilinguisme (Rome, 10-12 octobre) et à la plate-forme pour le plurilinguisme en entreprise (15-16 novembre). Des représentants de la délégation ont apporté le soutien de DLF au concours OrthogrAfrique et à la remise du prix de traduction littéraire de Wallonie-Bruxelles. Dans le cadre du Festival des langues de l'université de Lille-3, la délégation a organisé la table ronde « Europe et pluralité des langues. L'intercompréhension, une réponse innovante à ce défi ». Un dîner-débat a été organisé sur le thème « Le succès de la chanson française dans le monde » avec, entre autres invités, Mº Jean-Claude Amboise. La présidente a rencontré M. Bernard Valero, ambassadeur de France, en présence de l'attaché linguistique et du député français représentant les Français du Benelux. Enfin, Claire Goyer a appelé à soutenir la radio Canal Académie, dont les émissions devaient cesser au printemps 2013.

Le président de la délégation de Champagne-Ardenne, Jacques Dargaud, et son équipe ont organisé au moins une réunion par mois, celle de juin ayant été précédée d'un repas amical présidé par une personnalité extérieure. Outre des études de mots, chacune des rencontres comprend une conférence portant sur la linguistique, la littérature ou la civilisation. Chaque mois, la délégation publie une lettre de liaison, qui est reproduite sur le site de DLF. Deux concours régionaux ont été organisés : l'un entre adhérents, « Le jeu des dix mots », dont les lauréats ont été récompensés à l'hôtel de ville de Reims, l'autre entre étudiants étrangers, avec une réception pour tous les participants. Enfin, les lauréats du Plumier d'or et leurs enseignants ont été invités à une cérémonie de remise de récompenses.

Par message du 22 janvier, Jacques Baudet a informé que n'ayant pas réussi à composer un bureau à partir des adhérents du département, il avait abandonné toute tentative d'organisation et ne souhaitait plus assurer le poste de délégué de défense de la langue française en Charente.

Présidées par Christian Barbe, les **délégations de la Charente-Maritime et de Poitou-Charentes** ont organisé trois dictées dont le Stylo d'or, une conférence sur les enjeux de la langue

française (en liaison avec la Légion d'honneur à Royan) et une sur la défense de la langue française (à l'invitation de l'ordre national du Mérite). Elles ont également participé à la promotion du concours du Plumier d'or, à des rencontres, conférences, salons de livres... en partenariat avec d'autres associations (Soroptimistes, Société des Lettres de Saintonge et d'Aunis, Club Saint-Georges, etc.).

Présidée par Alain Roblet, la **délégation du Cher** a organisé son assemblée générale et son pique-nique annuels, une conférence à Saint-Florent-sur-Cher, une animation culturelle ludique à Menetou-Salon, le Plumier d'argent et la remise des récompenses aux finalistes, grâce aux subventions accordées par le conseil général du Cher et par la Ville de Bourges. Elle a participaté au Festival du mot à La Charité-sur-Loire dans la Nièvre et à la Fête des associations à Bourges. Enfin, tout au long de l'année, de nouvelles chroniques « En français correct » ont été rédigées, puis publiées par divers journaux et diffusées sur les ondes de trois radios.

Sous la conduite de son président Jean-Louis Clade, la **délégation de Franche-Comté** a participé à des réunions statutaires (conseils d'administration trimestriels et assemblée générale suivie d'une conférence), des petits déjeuners-conférences, des émissions de radio, une visite à la Société d'émulation du Doubs, l'attribution du prix Défense de la langue française, délégation de Franche-Comté (d'un montant de 300 €) à une étudiante pour son remarquable dossier sur Victor Hugo, et à la promotion du Plumier d'or dont trois lauréats bénéficient d'une adhésion à Défense de la langue française.

En 2012, la présidence de la **délégation de Haute-Normandie** a été assurée par Bernard Dumont, qui a constaté un manque de disponibilité et de motivation des membres de Haute-Normandie. Une rencontre a eu lieu avec une association de voitures anciennes ; toutes les autres propositions sont restées sans écho. Bernard Dumont lance donc un appel afin que cette délégation puisse vivre et ne risque pas à court terme une mise en sommeil.

Sous la conduite de son président Jean Adam, la **délégation des Hautes-Pyrénées** a organisé en mai une dictée dans les locaux mis à disposition par la Chambre de commerce et d'industrie. Les membres se réunissent chaque mois dans une salle prêtée par la mairie de Tarbes, pour discuter sur la langue française et échanger des livres. Enfin, une réflexion a été conduite en vue d'organiser une deuxième dictée dans une grande librairie de la ville.

Le 26 juillet, une association a été créée afin d'être une **représentation de Défense de la langue française au Liban**. La présidence a été confiée à M^{me} Mireille Romanos et la vice-présidence à M. Robert Martin, à l'initiative du projet. Nos plus vifs encouragements à cette nouvelle représentation.

La **délégation de Loire-Atlantique**, présidée par Bertrand Villemur, ne nous a communiqué aucune information quant aux actions qui auraient pu être conduites en 2012.

Après l'assemblée générale, la présidence de la **délégation du Loir-et-Cher** a été confiée à M^{me} Laëtitia Piquet le 25 février 2012. En janvier, onze établissements répartis dans les départements de l'Indre et du Loir-et-Cher ont participé au Plumier d'or. Ensuite, les efforts de la délégation se sont concentrés sur la tenue d'un stand aux 15^{es} Rendez-vous de l'Histoire (Blois, 19-21 octobre), et sur l'organisation du Stylo d'or à Chabris (Indre), Romorantin et Blois pour les adultes et les juniors.

La **délégation du Lot** a été créée le 18 juillet 2012 à l'initiative de la section Langue et littérature françaises de l'Association Racines ; elle est présidée par M^{me} Peggy Grisez. Son

siège est situé à la mairie d'Alvignac-les-Eaux. Lors des réunions mensuelles sont abordés avec passion et convivialité l'orthotypographie, des jeux sur la langue, des coups de cœur de lectures, les écrits divers des membres et l'organisation de la rédaction d'une revue littéraire intitulée *L'Envol* dont la deuxième livraison a été faite au cours du dernier trimestre 2012. La délégation organise des réunions de présentation de DLF et des activités et projets qui lui sont propres. Nos plus vifs encouragements à cette nouvelle délégation.

Présidée par M^{me} Nicole Lemoine, la **délégation de Lyon** a organisé son assemblée générale, deux dictées avec le concours d'un professeur agrégé de lettres et d'un conseiller général, quatre conférences, un voyage culturel à Paris à l'occasion de l'assemblée générale de DLF, la tenue de stands DLF à la Journée des associations à Écully et lors du Forum des langues du monde à Lyon, et le commentaire de deux visites sur l'Égypte ancienne au musée des Beaux-Arts à Lyon.

Chaque année, le président Bernard Segard fait participer la **délégation du Morbihan** à la Fête des associations organisée par la mairie d'Auray. En 2012, cette animation a eu lieu le 1^{er} septembre. Tout au long de l'année, le président répond aux personnes qui demandent des informations sur DLF et leur envoie des documents. Défense de la langue française est mentionnée sur le bloc-notes de la ville d'Auray qui présente toutes les associations ; ce document est distribué gratuitement à la mairie et à l'office du tourisme.

Le président Franz Quatrebœufs de Malimensu nous a signalé que, le 31 mars 2012, la **délégation du Nord-Pas-de-Calais** a organisé un déjeuner conférence-débat portant sur l'histoire de la conversation.

Présidée par le docteur Bruno Sesboué, la **délégation de Normandie** a été marquée, comme l'année précédente, par un fort prosélytisme.

Présidée par Marc Favre d'Échallens, la **délégation de Paris et Île-de-France** a poursuivi ses actions tout au long de l'année, notamment dans le domaine de l'application de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française. Régulièrement, le président rappelle à tous les adhérents de DLF l'invitation à transmettre les fiches d'observation des actes d'incivisme ainsi que les relevés d'écoute des médias audiovisuels.

Présidée par Marcel Girardin, la **délégation des Pays de Savoie** a poursuivi tout au long de l'année sa lutte contre l'anglicisation dans les composantes de notre société. Ainsi, ont été adressés sept lettres à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de Savoie pour dénoncer des illégalités au regard de la loi du 4 août 1994; un recours auprès du tribunal administratif à l'encontre de la DDCSPP de Savoie pour refus de poursuivre une enseigne; des recours gracieux auprès du président de Chambéry Métropole et au président du conseil général de Savoie; de multiples lettres aux élus de tous bords. Par ailleurs, la délégation a organisé une réunion transfrontalière avec deux associations, Alpes Léman Québec et Défense du français suisse, et a participé au Forum des associations à Annecy. Enfin, les lauréats savoyards du Plumier d'or ont été accompagnés par Lucien Berthet, secrétaire de la délégation.

La **délégation de Suisse** est présidée par Étienne Bourgnon. Les activités de l'année 2012 se résument en quatre points : information régulière de la secrétaire générale de DLF sur l'évolution du français en Suisse romande ; envoi de neuf articles aux rédactions des *Cahiers du Club de la grammaire* (Genève) et du *Trait d'Union* (Lausanne), portant sur les difficultés langagières, sur les particularités de certains verbes et sur les anglicismes ;

signalement aux organes intéressés des fautes commises dans la presse, à la radio et à la télévision romandes, provoquant souvent des réactions positives; envoi d'un numéro de la revue DLF aux personnes dénonçant aussi certaines de ces fautes dans la rubrique « Courrier des lecteurs » de quotidiens et d'hebdomadaires.

Lors d'une conférence donnée en liaison avec l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, Guy Franco, président de la **délégation de Toulouse**, a transmis le flambeau à Yves Le Pestipon. Pour faire connaître DLF, des stylos portant le nom de la délégation sont offerts ou vendus lors de rencontres organisées par d'autres associations.

Présidée par Mme Francine Hovasse, la **délégation de Touraine** a des activités mensuelles à Tours telles que les Mardis littéraires du Saint-Germain et l'atelier d'écriture. D'autres activités ponctuelles ont été programmées une fois dans l'année, telles que la participation au forum des associations, au Chapiteau du Livre de Saint-Cyr-sur-Loire et à la dictée du dimanche ; une conférence-débat sur la défense de notre langue ; un festival littéraire et poétique réunissant plusieurs associations culturelles tourangelles avec l'édition d'une brochure ; la 8º dictée Colignon ; la remise des prix aux lauréats tourangeaux du Plumier d'or dans les salons du conseil général d'Indre-et-Loire ; l'assemblée générale de la délégation en présence de Mme Françoise de Oliveira, suivie d'une conférence et d'un repas convivial. Par ailleurs, la commission culturelle a conçu une conférence-vidéo intitulée « Une passion romantique : Honoré de Balzac et la belle Sarmate ». Enfin, des contacts ont été pris avec les collégiens qui s'intéressent au Plumier d'or pour créer des animations quadrangulaires avec les élèves, les professeurs, les parents et DLF Touraine.

Comme vous pouvez le constater, les actions conduites par les délégations sont multiples et diverses. Un grand remerciement à tous, avec une mention particulière pour les présidents qui ont mis fin à leur mandat et tous nos vœux de réussite et nos encouragements à celles et ceux qui ont repris le flambeau ou ont créé de nouvelles délégations.

Alain Roblet

Déjeuner et prix Richelieu 2013

Grâce au sénateur André Ferrand, le déjeuner qui suivit l'assemblée générale, le 6 avril, avait lieu dans les salons du palais du Luxembourg. Tous les convives y accueillirent avec chaleur Philippe Beaussant, de l'Académie française, et Alain Duault, lauréat du prix Richelieu 2013.

Après avoir félicité Alain Duault pour ses nombreux talents de musicologue et de poète (voir p. 5), notre président lui remit la médaille de l'information et de la communication, éditée par La Monnaie de Paris. Alain Duault prononça des remerciements très applaudis (voir p. 58) et la secrétaire générale lui offrit *L'Opéra royal de Versailles*, très bel ouvrage de Philippe Beaussant.

G. M.-V.

Nouvelles des délégations

CHARENTE-MARITIME

Depuis l'assemblée générale (4 mai), le conseil d'administration se compose ainsi : Christian Barbe, président, Claude Gangloff, vice-président, Lucette Pineau, trésorière, et autres membres : Françoise Barbe, Mireille Bariteau, Patrick Banken, Claude Gangloff-Lhez, Nelly Markovic, Annie Morin, André Chemla.

I NIR-FT-CHER

- 7 septembre, participation au Forum des associations de Vendôme (marché couvert).

- 22 septembre aux Rives d'Auron, à

Bourges : à la « Fête des associations »,

présentation de DLF et animation avec le

ieu « Testez votre français ».

CHFR

 14 juillet à Menetou-Salon : animation culturelle ludique « Testez votre français », dans le cadre des festivités organisées par la municipalité.

LYON

- 14 septembre : stand DLF lors de la Journée des associations à Écully, 7, rue Jean-Rigaud.
- 23 septembre : stand DLF au forum Europe et Compagnie, place Sathonay, à Lyon-1er.

Brigitte Level 1918-2013

Brigitte Level, née Marie Adélaïde Level à Paris, mariée à Christian Léon-Dufour, a eu quatre garçons et quatre filles. Elle a suivi les cours du Colisée, puis les cours de la faculté des lettres de l'université de Paris, où elle a obtenu un doctorat ès lettres.

De 1959 à 1984, elle a été professeur aux cours de civilisation française de la Sorbonne, où elle a créé le service théâtre pour les étudiants étrangers. Poète elle-même, auteur d'une vingtaine d'ouvrages, Brigitte Level a été pendant de longues années présidente de la Société des poètes français. À côté de son activité poétique récompensée par plusieurs prix décernés par l'Académie française et par l'Académie des sciences morales et politiques, Brigitte Level avait une grande passion pour tout ce qui touchait à la langue française, son intégrité et sa diffusion dans le monde ; de 1994 à 2005 elle a été la vice-présidente efficace et toujours aimable de Défense de la langue française. On l'entendait aussi à Radio Courtoisie, où elle a animé pendant des années deux émissions : l'une sur « La grammaire française », avec Jacques Lacant, et l'autre, intitulée « Libre Journal », sur les questions littéraires et artistiques.

Brigitte Level était également présidente d'honneur de l'Académie de l'art de vivre. Brigitte Level était chevalier de l'ordre national du Mérite, officier dans l'ordre des Palmes académiques et chevalier des Arts et Lettres.

Si distinguée, si modeste aussi, Brigitte Level, après des années d'un grand rayonnement, manquera cruellement à tous ses amis. Brigitte Level n'est plus chez elle, elle est dans nos cœurs.

Jean-Claude Martin

Le Plumier d'or 2013

 1. Complétez les mots suivants à l'aide des lettres c, ç, s, sc, ss ou t : 1. balan_oire 3. con_ience 5. fai_eau 7. ob_ession 9. 	. sauisson
2. cé_ité 4. émi_ion 6. ger_ure 8. répercu_ion 10.	superstiion
	sur 5
II. Dans le texte suivant, remplacez les adjectifs soulignés par des adjectifs de se terminant par <i>ide</i> :	
Le voyageur <u>audacieux</u> s'était engagé seul sur la piste, soleil <u>brûlant</u> . Il s'appuyait sur un bâton bien robuste Sa chemise <u>mouillée</u> lui collait au dos. Il rêvait du mon prochain village, il boirait l'eau <u>claire</u> de la fontaine.	·
	sur 5
1II. Complétez avec le verbe indiqué entre parenthèses à la forme verbale qui 1. (pouvoir) On veille à ce que le prisonnier ne s'é 2. (oublier) Notez ce rendez-vous, de crainte que vous ne l' 3. (manquer) Notre tante nous redira l'heure du train afin que nous ne pas. 4. (partir) Tout rentra dans l'ordre après qu'elle 5. (faire) Il demande que vous moins de bruit.	vader.
	sur 5
IV. Trouvez le nom du médecin spécialiste qui soigne (Ex. : les rhumatismes → le r 1. le cœur → le 2. la peau → le 3. les poumons → le 4. les enfants → le 5. Les enfants → le	·humatologue) :
5. les nerfs → le	sur 5
V. Mettez les phrases suivantes au futur, au passé composé et au conditionne (Ex.: Je travaille beaucoup. → Je travaillerai, j'ai travaillé, je travaillerais beaucoup 1. J'écris → 2. Puis-je → 3. Je peins → 4. Je recouds → 5. Je cours → 6. Je descends → 7. Je dors → 8. Je ne vais pas → 9. Chanté-je → 10. Je cueille →	une lettre. t'aider? ma chambre. mon ourlet. vite. du train. longtemps.

VI. Transcrivez en français correct le mot <i>kelk</i> trouvé dans un message que vous avez req	şu
en texto :	
1. Laisse-moitemps pour réfléchir.	
2. J'ai encore doutes sur la question. 3 soient tes soucis actuels, tu réussiras.	
/ Il roote	
4. Il reste champignons dans les bois.5. Dans vingt ans, ce glacier aura fondu.	
5. Dans vingt ans, ce giacier aura ionau.	
6. Nous achèterons ce livre, soit le prix que vous en demandiez 7. Il était toujours prêt à partir, fût l'heure.	•
8. Il nous reste encore trois kilomètres à parcourir.	
Mointenant tu dois nous dire le vérité	000
9. Maintenant, tu dois nous dire la vérité, soient les conséquence de cette révélation.	Les
10. En sorte, tu ne sais rien ?	
	10
su	r Iu
VII. Remplacez la subordonnée par un groupe nominal de même sens (Ex. : Il est sorti de la	
avant que la galerie ne s'effondre. → Il est sorti de la mine avant l'effondrement de la galerie.)	:
1. Tout était déjà en place avant qu'il ne fût arrivé.	
Tout était déjà en place	
2. Mes amis sont heureux que je revienne.	
Mes amis sont heureux	
3. L'instituteur espère que ses élèves réussiront les examens.	
L'instituteur espère	
4. Les techniciens redoutent que le barrage ne se rompe au prochain orage.	
Les techniciens redoutent	
5. Je crains que notre équipe ne soit à nouveau battue.	
Je crains	
su	r 10
VIII. Pour chaque phrase, les mots ont été mélangés. Retrouvez la phrase d'origine (Ex.: soi-n - commence - charité - bien - par - ordonnée → Charité bien ordonnée commence par soi-même 1. est - jamais - trop - pour - on - s'instruire - n' - âgé (Benjamin Franklin.) ← (2 poir	2.) :
2. ami – bon – ce – de – grandeurs – les – monde – ne – pas – toutes – un – valent	,
(Voltai	ire.)
← (3 poir	ıts)
IX. Culture générale - Rayez l'intrus (Ex. : pervenche, pomme, géranium, œillet. Vous découvrez l	12
groupe de trois fleurs. La pomme est l'intrus. Rayez-la.) :	a un
1. Louis XIV, François 1er, Henri IV, Napoléon III.	
2. Nom, article, conjonction, adjectif.	
3. La Loire, la Seine, la Marne, la Garonne.	
4. Corneille, Balzac, Zola, Flaubert.	
5. Mars, Jupiter, Vénus, la Grande Ourse.	
6. Mâchicoulis, abside, nef, déambulatoire.	
7. Renoir, Rodin, Monet, Corot.	
8. Corse, Rhodes, Madère, Sardaigne.	
9. Schubert, Beethoven, Berlioz, Schumann.	
10. Harpe, piano, contrebasse, flûte.	
	4.0
su	r 10

X. Francophonie : Complétez le texte ci-dessous à l'aide des « dix mots semés au loin » choisis cette année par le ministère de la Culture – atelier, bouquet, cachet, coup de foudre, équipe, protéger, savoir-faire, unique, vis-à-vis, voilà : Malgré tout son, l' perdait. Jacques sortit tristement
de son, boutonna son manteau pour se du froid
et monta dans l'autobus presque vide. Il s'assit juste en face de l'
passagère Charmant! Celle-ci, un de fleurs
au rustique sur les genoux, lui sourit. Ce fut le
comme on passe du désespoir au bonheur !
sur 5
XI. Expression écrite (20 lignes environ): Vous êtes journaliste et l'on vous demande de rencontrer une personnalité célèbre de votre choix. Rédigez l'article qui résumera cet entretien. N'oubliez pas de lui donner un titre.
sur 30

Pour le prix Richelieu 2014

Tous les membres de DLF sont invités à signaler, avant le 17 octobre, au secrétariat de DLF, les journalistes de la presse écrite auxquels pourrait être attribué le prix Richelieu 2014.

Tribune

Le numéro 246 offre en couverture un tableau de M. Jean Guignard aux couleurs chaleureuses. On y devine une véritable invitation à la lecture, à l'écriture, ces deux piliers de la langue. Ce n'est pas encore « l'heure du thé fumant et des livres fermés » dont rêvait Verlaine, car les livres, l'encrier au premier plan sont ouverts. Plusieurs pages calligraphiées ressortent sur un fond noir serti de rouge, incitant au travail, à la réflexion, à la découverte...

Parcourant la revue, on apprécie l'éventail des différents articles qu'on peut choisir

selon son goût, ses centres d'intérêt, son humeur vagabonde...

Denise Méneret

Lorsque des sportifs « médiatisés » sont amenés à s'exprimer sur les ondes, il n'en est guère qui n'émaillent leurs propos de « Voilà ! Et voilà ! Donc voilà ! », soit en incise, soit en fin de réponse. Ce tic verbal n'épargne pas certains journalistes, tel M. Yves Calvi qui, parfois, en use abondamment (cf. émission sur France 5 où débattent sur des sujets « en l'air » d'excellents intervenants).

Or il se trouve que M. Calvi s'est vu remettre (*DLF*, n° 244 et 246) le prix Richelieu 2012 : rien de moins... Étonnant!

Certes, l'usage parlé, naturellement spontané s'accommode de certaine licence mais, bien que ce « voilà » ne soit pas grammaticalement fautif, l'emploi répétitif et superflu qui en est fait altère la qualité du discours, devient un peu exaspérant et, dans la circonstance, s'accorde mal au prestige que, jusqu'alors, je croyais attaché à ce prix Richelieu.

Précisons que cette critique, quoique *ad hominem*, ne se veut pas iconoclaste : elle ne s'applique qu'à un trait de style et nullement – car c'est tout autre chose – à l'indéniable compétence de l'animateur.

Jean Simonnet

Dans la revue nº 246, j'ai particulièrement apprécié les articles « La liaison en français », « L'orthographe, c'est facile » et surtout « Mythes », de Donald Lillistone. Comme j'aimerais que ceux qui emploient des mots anglais pour « faire bien » puissent lire ce texte écrit par un citoyen britannique! Oui, l'Europe, pour exister, se doit d'être multilingue.

Didier Fabre

Deux indispensables et, surtout, « intraduisibles » expressions anglo-étatsuniennes font leur apparition chez nous : grâce au Conseil de l'ordre des Médecins, le « burn out » (prononcé beurne-aout). Grâce à la SNCF, le « low-cost » (prononcé lo-o-coste). Et grâce aux médias, elles vont plus vite qu'un cheval au galop.

Or, burn out signifie épuisement, anéantissement, extinction, consomption; quant à low-cost. c'est bas prix, prix réduit...

Chers adhérents, si l'on emploie ces termes devant vous, faites-vous un devoir de ne pas les comprendre et de prier (courtoisement) qu'on daigne vous les expliquer. Et prononcez *burnous* et *lovcost*.

Nicole Vallée

Je ne comprends toujours pas pourquoi la majorité des professionnels des médias ont trans-(dé) formé l'interrogation française.

- « Comment est-ce qu'on peut expliquer...? »
- « Pourquoi est-ce qu'on en vient à faire cela ? » alors que :
- Comment peut-on expliquer... ?
- Pourquoi en vient-on à faire cela ?

est plus court à exprimer et beaucoup plus élégant.

Et que dire de l'emploi de cet est-ce que dans l'interrogative indirecte, comme : « Je me demande où est-ce que vous prenez ces informations.», non seulement inutile, mais fautif.

J'avais toujours appris que « est-ce que » était un gallicisme, employé dans l'interrogation directe sans mot interrogatif, ex. : Viendras-tu ? Est-ce que tu viendras ?

Francine Marouzé

Défense de la langue française m'a autant divertie qu'instruite. Je suis heureuse de voir que notre belle langue suscite des vocations pour la défendre, même et surtout hors de nos frontières, alors que l'anglais semble se répandre à une vitesse galopante... Je profite de ce mot pour vous adresser mon bulletin d'adhésion...

Évelyne de Saint-Blanquat

Échos

ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS - Les prochaines dictées de Jean-Pierre Colignon:

- 7 septembre, à 15 heures. 5e dictée de Piriac-sur-Mer Renseignements et inscriptions à la Maison du patrimoine, au 02 40 15 59 71. • 21 septembre, à 14 heures. 3e dictée de Bonsecours. Inscriptions à la mairie au 02 32 86 52 00 ou www mairie-bonsecours fr
- Françoise Bessoles vit à Rome depuis vingt ans et enseigne le français. Elle a créé à l'Institut Cervantès un cours spécial où le français, l'italien et l'espagnol se répondent (via di Villa Albani, 16, 00198 Rome, www.roma.cervantes.es).
- Pour les rendez-vous de l'association Rencontres européennes-europoésie, prenez contact avec Joël Conte, 21, rue Robert-Degert, 94400 Vitry-sur-Seine ou: joel.f.conte@wanadoo.fr.
- De nombreux adhérents dénoncent l'anglomanie galopante. Citons:
- Étienne Le Bouteiller, de Garches, à la BNP pour « Paribas Priority »;
- Carl Édouin, pour son titre, au journal My Normandie.

- Pour « cesser de consentir à l'anglo-américanisation linguistique », Christian Massé a lancé un appel aux communes de France. Le même organise des ateliers d'écriture et des salons littéraires et artistiques : masse.christ333@gmail.com.

NOS ADHÉRENTS PUBLIENT - Le Figaro du 14 mars loue vivement le nouveau roman de François Taillandier : L'Écriture du monde (Stock) 286 p., 19 €).

 à découvrir absolument aussi trois romans d'Henri Girard, remplis de poésie, de tendresse et d'humour : L'Arlésienne de Tidhinhilla (In Octavo éditions, 2011, 232 p., 18 €), *Jubilé* (304 p.) et **Droit devant toi** (224 p.) tous deux publiés chez L'Agarnier, 18 €.

- Les Dictionnaires de l'Académie de l'humour français (extraits de cinq dictionnaires, sélectionnés par les éditions Glyphe, que dirige Éric Martini).
- Alice Fulconis, dans sa remarquable revue culturelle La Critique parisienne (nº 68) signe un éditorial qui fait l'éloge de notre revue pour les mots en péril, les termes

nouveaux et l'origine des couleurs

- Alfred Herman a obtenu le Grand Prix du monde francophone 2012 pour son nouveau recueil de poèmes : En attendant mon seuil... (Éditions du Cèdre, 74 p.).
- Christian Massé a écrit un opuscule La colère... remblit le monde, premier d'une série, celle des mardis littéraires (1. rue du 8-Mai, 37250 La Riche).
- Très belle « publication littéraire », L'Envol est éditée par la délégation du Lot et l'Association Racines : peggy. grisez@wanadoo.fr et www. racines-alvignac.fr.
- Dans Le Dévorant (nº 258) paraît, entre autres, un article humoristique de Claude Koch · « Histoires à lire ou à ouïr ».
- Francophonie vivante, revue trimestrielle de l'Association Charles-Plisnier présidée par Marie-Ange Bernard, consacre son numéro de mars 2013 à la couleur « Rouge ».
- L'association Rencontres européennes-europoésie, présidée par Joël Conte, a

remis un chèque de 1 000 € à l'Unicef.

- *L'Aède* (nº 34) donne le palmarès 2013 des concours de l'Union des poètes francophones.
- Bernard Leconte dédie « à la mémoire de Jean Dutourd » un pamphlet dans lequel l'humour prévaut sur la tristesse : *Tyrannie chérie* (France Univers, 2013, 76 p., 17 €).

ON NOUS CITE

- Le *Lab Europe1.fr* signale qu'il a trouvé la circulaire du 25 avril 2013 (voir p. 2) sur le site de DLF.
- Le Figaro (18 avril), Astrid de Larminat cite Pierre Frath, professeur à l'université de Reims, et Claire Goyer, « présidente de la défense de la langue française Bruxelles-Europe ».
- Art et poésie de Touraine (nº 211) reprend l'article de Pierre Delaveau « Perrette... » (DLF, nº 245).
- Dans Le Dévorant (nº 259) Henri Girard rappelle que Jean Quatremer a reçu de nombreux prix, dont le prix Richelieu, « remis par l'association Défense de la langue française ».

MÉDIAS

- Quelques-unes des très nombreuses réactions à la loi Fioraso ont été regroupées pages 53 et 54. En voici une autre : *Le Parisien* (14 mai) : « L'étonnant silence de Benguigui », par Nathalie

Segaunes.

- La Libre [Belgique] (du 9 au 15 mars) : « Pour l'amour de la langue française ».
- Le Figaro (20 mars), un dossier « Spécial Journée de la francophonie », de Véziane de Vézins, avec la participation d'Abdou Diouf et de nombreuses plumes francophones.
- Le site suisse www.defense dufrancais.ch (mars) diffuse l'article des professeurs Gianni Haver et Antoine Chollet contre l'hégémonie de l'anglais dans l'université.
- Le Figaro Madame (27 avril): d'après l'actrice Julie Ferrier, le film de Pascal Chaumeil devait s'appeler « Heartbreaker », Romain Duris l'a traduit par Arnacœur.
- Le Monde (30 avril), Didier Pourquery déplore l'anglicisme délivrer un résultat, un rapport, alors que délivrer, issu du latin liberare, signifie « mettre en liberté ».
- La Lettre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (nº 270) dénonce l'utilisation de plus en plus courante de l'angli-

cisme « bankable » au lieu de rentable/faire recette.

- À l'occasion du centenaire de la publication de *Du côté* de chez Swann, le blog du New York Times (2 mai) a organisé une conversation sur Proust et *La Recherche*, qui a été suivie et commentée par de nombreux internautes.
- Le Soir d'Algérie: Achour Boufetta y dénonce régulièrement le peu d'intérêt accordé à l'enseignement du français.

AUTRES PUBLICATIONS

- On nous annonce *Illustration de la langue française* (hors série Gallimard, en partenariat avec la DGLFLF, RFI, France 24...).
- Sur son site, www.lireecrire.org, l'**Association lireécrire** s'interroge : « Faut-il vraiment plonger les élèves dans le chaudron numérique ? ».
- *Quest*, revue trimestrielle qui défend la langue anglaise, reparaît.
- À faire connaître : la Société des amis des poètes Roucher et André Chénier et sa revue annuelle (www.assoc-roucherchenier.fr).

Corinne Mallarmé

Tastevin et tastemots (Réponses de la page 54)

- 1. L'abstème ne boit pas d'alcool. L'acratopote boit du vin rouge pur. L'acratophore contient le vin rouge pur.
- **2.** L'échanson est celui qui intervient après le *sommelier* (somme = charge) et le *bouteiller* (veille sur la cave). Il est préposé au service du vin sur les grandes tables princières et seigneuriales.
- **3.** Dans le parler des musiciens, un ivrogne malade est un **fa bémol** parce qu'il vomit (attesté fin XIX° s.). S'il s'effondre, il est un **fa dièse** parce qu'il est près du sol.
- 4. Imbriaque.
- 5. Furetière explique que le vin à deux oreilles fait secouer la tête en signe de refus, tandis que le vin à une oreille fait pencher une oreille en signe d'assentiment.

Solution des mots croisés

du numéro 247, page 55.



PROCHAINE RÉUNION

À noter dans votre agenda :

Déjeuner d'automne : 3 octobre, à 12 h 30.

Les renseignements vous seront donnés dans le prochain numéro.

Comité d'honneur de Défense de la langue française

De l'Académie française

Mme Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel. MM. Gabriel de Broglie, Alain Decaux, Marc Fumaroli, Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen, Jean-Marie Rouart.

De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean Mesnard. Jean-Robert Pitte.

De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Pierre Delaveau, Henri Laccourreve, Yves Pouliquen.

De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Pierre Delaveau, Maurice Leclerc, François Rousselet. MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc, Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

Autres personnalités

MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain, Philippe Bouvard, journaliste et écrivain, Armand Camboulives, président honoraire à la Cour de cassation, Jean-Laurent Cochet, artiste dramatique et metteur en scène, Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain, André Ferrand, sénateur, Franck Ferrand, journaliste et écrivain, Louis Forestier, professeur émérite à la Sorbonne, Jacques Habert, ancien sénateur (†), Jacques Le Cornec, ancien préfet, Jacques Legendre, sénateur, Jacques Monge, secrétaire général des Amis de l'ENS, professeur émérite à la Sorbonne.

Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, MM, Heinz Wismann, philosophe et philologue, Radhi Iazi, correspondant de l'Académie nationale de pharmacie, Abdelaziz Kacem, écrivain, Jean-Pierre de Launoit, président de la Fondation Alliance française, James Lawler, professeur à l'université de Chicago, Salah Stétié, écrivain.

Délégations

Allier: M. Georges Giraud, président;

M. Alain Léger, secrétaire.

Bordeaux:

Mme Anne-Marie Flamant-Ciron, présidente. Bruxelles-Europe:

Mme Claire Gover, présidente; Mme Brigitte Tout,

secrétaire.

Champagne-Ardenne: M. Jacques Dargaud,

président ;

Francis Debar, secrétaire.

Charente-Maritime: M. Christian Barbe,

président ;

M. Claude Gangloff, vice-président.

Cher:

M. Alain Roblet. président ;

M. Jean-Pierre Rouard, vice-président.

Franche-Comté :

M. Jean-Louis Clade, président ;

Mme Nicole Eymin,

secrétaire.

Haute-Normandie: M. Bernard Dumont,

président. Hautes-Pyrénées: M. Jean Adam, président.

Liban:

Mme Mireille Romanos,

présidente ; M. Robert Martin, vice-président.

Loir-et-Cher:

Mme Laëtitia Piquet, présidente ;

Mme Florence Haack. vice-présidente.

Mme Peggy Grizez, présidente ;

M. Gilles Fau, secrétaire.

Mme Nicole Lemoine, présidente.

Morbihan:

M. Bernard Segard,

président.

Nord-Pas-de-Calais:

M. Franz Quatrebœufs, président ; M. Saïd Serbouti, vice-président.

Normandie:

Docteur Bruno Sesboüé. président.

Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens. président.

Pays de Savoie:

M. Marcel Girardin, président.

Suisse:

M. Étienne Bourgnon, président.

Toulouse:

M. Yves Le Pestipon, président.

Touraine:

Mme Francine Hovasse,

présidente ; M. Christian Massé, vice-président.

Dessins: M. Jean Guignard.

Tableau de la couverture : Mme Anne Broomer (d'après L'Enfant au toton de Chardin).

Comité de rédaction et correcteurs : Mmes Nicole Vallée, Évelyne Abarbanell-Stransky, Claudine Deshayes, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Élisabeth de Lesparda, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; MM. Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, Jean-Paul Clément, Jacques Groleau, Pierre Logié et Jacques Pépin.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française 222, avenue de Versailles, 75016 Paris

Tél.: 01 42 65 08 87

Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site: www.langue-francaise.org

CCP Paris 676 60 Z

lban (Identifiant international de compte) : FR 68 2004 1000 0100 6766 0702 053

Adresse où envoyer la revue : Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française. À ------ le ----- Signature : RENSFIGNEMENTS Année de naissance : Téléphone: Votre profession actuelle ou ancienne: Courriel: Vous avez connu Défense de la langue Services que vous pourriez rendre à française par : l'Association : TARIF ANNIIFI FRANCE HORS DE FRANCE (en euros) Expédition simple Expédition par avion Mécène à partir de 320 à partir de 320 à partir de 320 Bienfaiteur 67 à 319 67 à 319 67 à 319 Cotisation 35 39 42 et abonnement 40 Cotisation de soutien* **Cotisation** couple 43 47 50 avec abonnement* Cotisation sans abonnement 24 24 24 Abonnement seul 32 36 38 Étudiant 14 18 21 (moins de 25 ans) Abonnement groupé ** 63

Je soussigné(e) (prénom et nom):

Le montant des cotisations ouvre droit à déduction fiscale (vous recevrez un justificatif).

^{*} Cotisation et abonnement donnant droit à une attestation fiscale pour le total versé.

^{**} Abonnement groupé (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue).

POUR VOS FÊTES...

Thierry

Mercuzot producteur de champagne soutient DLF et vous propose toute sa gamme marquée du sigle DLF aux prix très intéressants allant de 12,50 € à 15 € (brut, demi-brut, rosé, cuvée Marion) plus frais de port. Consultez son site et passez vos commandes sans oublier de mentionner



DLF.

54, rue Auguste-Renoir, 10360 Essoyes - France
03 25 29 13 93 ou 03 25 29 76 95
mercuzot.thierry@orange.fr
www.champagne-mercuzot.com

OBJECTIES

DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est l'objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit plus de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement à l'aide des cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4º des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale ; La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat, et La Rapière d'or, destinée à tous les lecteurs de la revue.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde);
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.
 Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de 35 € par an. Un bulletin d'adhésion est inséré
 page XVI de ce numéro, avec les tarifs particuliers.

